



TOPO

FRANCHE-COMTE

CENTRE
INFORMATION JEUNESSE
DE FRANCHE-COMTÉ

L'EST RÉPUBLICAIN

NOVEMBRE 91
N° 19



HASCH

JEUNESSE ET SPORTS



MÉTIERS

NOUVELLE FORMULE

Le cahier des métiers éclate : chaque mois, Topo vous présente 15 métiers différents.

Page 11

SANTÉ

TABAGISME

Des informations réalistes pour dissiper peu à peu les nuages de fumée.

Page 9

EUROPE

ADRESSES UTILES

Pour savoir ce qui va réellement arriver en 1993, les centres de documentation à consulter.

Page 10

SPECTACLES

TOUJOURS PLUS

3 pages de spectacles, concerts et autres manifestations pour vos plaisirs nocturnes.



Page 16

Supplément de l'Est Républicain
du 15 novembre 1991

A l'attention des parents et des enseignants

Un jeune qui se drogue n'est pas forcément un marginal ; ce peut-être un enfant apparemment équilibré, vivant dans un milieu familial uni.

D'après le ministère de la Justice, les toxicomanes sont de plus en plus jeunes : un jeune sur six, âgé de 18 à 24 ans a consommé ou consomme de la drogue dès l'âge de 8 à 10 ans.

Le premier contact avec la drogue s'effectue dans des réunions, ou des soirées entre jeunes, voire même à l'école. La curiosité et la pression exercées par l'entourage sont les facteurs principaux de la première consommation de drogue.

L'argent nécessaire à l'achat de la drogue pousse la plupart du temps les jeunes à des actes de délinquance ou à la prostitution.

Vous devez donc informer très tôt l'enfant des méfaits de la drogue. Vous devez en savoir plus que vos enfants sur la drogue, pour être crédible. Ne banalisez pas la drogue dans vos propos.

Pour en savoir plus : une documentation approfondie est en accès libre au Centre Information Jeunesse, 27, rue de la République, Besançon.

Je désire recevoir la brochure « La drogue - informer, prévenir », du ministère Jeunesse et Sport.

NOM :

Adresse :

Joindre 7,50 F en timbres

A adresser à TOPO, CIJ, 27, rue de la République, 25000 Besançon.



« Votre enfant n'est pas le vôtre, c'est celui de son temps », Confucius

Nous remercions Marc Paygnard pour le prêt de nombreuses photos pour les différents numéros de Topo et dont nous avons parfois omis la signature.

3.4.5 CIJ

Centre Information Jeunesse de Franche-Comté

27, rue de la République
25000 Besançon (tel. 81.83.20.40).

Bureau d'information jeunesse syndical d'initiative

1, rue Mouhot
25200 Montbéliard (tel. 81.94.45.60).

Belfort information jeunesse

passage de France
90000 Belfort (tel. 84.28.55.00)

Centre Information Jeunesse

15, avenue Thurel
39000 Lons-le-Saunier (tel. 84.35.27.27).

Centre Information Jeunesse

38, rue Paul Morel
70000 Vesoul (tel. 84.75.44.00).

Au Centre Information Jeunesse de Franche-Comté, près de 1.000 dossiers documentaires en libre accès. Le CIJ est ouvert six jours sur sept, toute l'année.

Jeunesse et Sports et le Centre régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté

Le Centre Information Jeunesse de Franche-Comté est une création du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports avec le concours très actif du Conseil régional, du Conseil général du Doubs et de la ville de Besançon.



TOPO

Supplément mensuel coproduit par le Centre information jeunesse de Franche-Comté et L'Est Républicain (en collaboration avec TOPO Bretagne).

Directeur délégué de la publication Philippe RENAHY

Rédactrice en chef Claire BOISSON

Secrétaire de rédaction Vincent GENET

Régie publicitaire L'EST

Imprimerie : L'Est Républicain 54180 Houdemont

Dépôt légal : NOVEMBRE 91

Adresse : TOPO-CIJ, 27, rue de la République, 25000 Besançon, tél. 81.83.20.40

Télématique : 36.15 11

46900F

Votre première Lancia.



Nouvelle Lancia Y 10 Epsilon

Pour ce prix elle est équipée en série de vitres teintées, d'un essuie-glace arrière, d'une lunette arrière dégivrante et d'une boîte 5 vitesses. Votre première Lancia méritait bien un équipement de 1^{re} classe. Prix tarif au 2.9.91. A.M. 92

AUJOURD'HUI, POURQUOI SE PRIVER D'UNE LANCIA ?



AUTO PRESTIGE

23, bd Richelieu
BELFORT
Tél. 84.22.32.62

Paroles de flic

Pour mieux appréhender les conséquences du phénomène de la drogue, TOPO s'est adressé à l'inspecteur divisionnaire Erny, de l'unité de prévention et de protection sociale.

En connaisseur averti de la répression du trafic des stupéfiants et à bâtons rompus, il nous livre ses impressions et ses constats sur ce fléau.

Une notion à bannir drogue dure-douce

S'il est une chose à proscrire du vocabulaire aujourd'hui, c'est la classification imbécile proposée aux jeunes Américains des années 60, selon laquelle il faudrait distinguer les drogues dures des drogues douces, classification qui n'en est pas une mais qui induit de fait le partage entre ce qui est doux... bon... bien... permis, légal et ce qui est dur... mauvais... mal... illicite.

Il n'y a pas d'échelle de valeur dans les toxicomanies comme dans les produits dont la toxicité tient à la nature du produit, à sa concentration d'alcaloïde, à la quantité des prises, à leur répétition et surtout à la personnalité de l'utilisateur.

La définition de l'Office mondial de la santé globalise suffisamment la définition de la toxicomanie pour que l'on puisse y inclure toutes les substances chimiques ou naturelles que l'on appelle des drogues et qui sont des modificateurs du comportement. Modificateurs du comportement dans un premier temps puis modificateurs de la personnalité après une imprégnation suffisamment longue. Il importe peu, pour prendre en compte une toxicomanie, que le produit utilisé soit licite ou illicite, ce qui est important ce sont les effets sur l'utilisateur.

Une toxicomanie, c'est la manie des toxiques stupéfiants ou non-permis ou non. Les drogues « modificateurs du comportement » vont de l'alcool à l'essence en passant par l'héroïne, bien malin celui qui serait capable d'établir dans la multiplicité des produits une classification par ordre de danger.

« Aux enfants de la chance... Je dirai en substance... de casser la gueule aux dealers ».

Serge Gainsbourg

Un individu, un moment, un produit

Cette sentence du docteur Olivenstein résume assez bien la situation. Une toxicomanie serait la rencontre entre un individu, un moment de la vie de cet individu... et un produit. La conjonction de ces trois éléments serait nécessaire pour qu'une toxicomanie s'installe.

En effet, un individu non motivé ou attiré par l'usage de la drogue peut refuser s'il se trouve au contact avec celle-ci, l'affaire sera sans résultat.

Le même individu dans une phase perturbée ou non de sa vie peut avoir momentanément envie de faire usage d'une drogue. Il peut alors se mettre en situation de se procurer de la drogue, soit d'aller la chercher lui-même, soit se trouver au contact de relations qui lui favoriseraient l'expérience.

Nul ne pouvant augurer de l'impact qu'une expérience peut avoir sur les sens et l'esprit d'un expérimentateur... il est évident que ce type d'aventure peut être un voyage sans retour.

Dans le cas où notre curieux ne croise pas le produit, l'envie passant ou la raison l'emportant (il est très difficile de dire non au copain qui tend le joint), l'expérience n'aura pas lieu.

Ces situations d'expérimentation sont de plus en plus fréquentes en raison des quantités de cannabis proposées sur le marché. Ces situations se présenteront à l'adolescent dans une partie de sa vie où il est particulièrement fragile, avec une physiologie particulière et une psychologie propre. Le jeune n'est pas un adulte en miniature. Ces situations se présenteront de la manière la plus banale qui soit... la plupart du temps, c'est le copain de collège ou de lycée qui propose gratuitement une cigarette de « shit » (cannabis).

Les adultes qui se comportent comme des autruches acceptent avec complaisance le terme de drogue douce pour le cannabis et se rassurent en banalisant dans leurs propos et dans leurs jugements l'usage d'un produit qui est bien celui du début, bien qu'il n'y ait pas de passage obligatoire d'un produit à un autre.

Les jeunes, faute d'information, ne savent pas que l'usage d'un produit comme le Cannabis est un délit.

L'usage de ce produit est d'autant plus dangereux qu'il est banalisé, les effets en étant cachés par simplification.

La quantification des usagers de cannabis comme des autres drogues est très difficile à réaliser. Si l'alcool et ses retombées sont facilement quantifiables en raison de la légalité de l'usage du produit, il n'est pas possible de compter les morts de la drogue d'une manière fiable... Qui va compter au terme d'une toxicomanie d'une dizaine d'années les morts par suicide, par septicémie, par le SIDA ?

Le « H », une drogue dite douce

La connotation pseudo-écologiste qui transparait au travers du mot « herbe » attire au détriment de l'alcool certains vers l'usage de cette forme de plante... Cependant, l'idée que le « shit » (cannabis sous forme de résine) est moins dangereux que l'alcool est complètement erronée et les résultats à moyen terme s'équilibrent.

La banalisation de l'usage du cannabis se traduit par le comportement volontairement provocateur de certains déviants dont certains, qui bénéficient d'une certaine notoriété dans le monde artistique, n'hésitent pas à se montrer un joint en main.

Ce que tous ces provocateurs n'expliquent jamais au jeune qu'ils troublent, ce sont les effets insidieux et sournois du produit.

En effet une fois la fumée respirée, l'alcaloïde du cannabis, le cannabinoïde, va cheminer jusqu'au cerveau qui est sa cible...

Ce que l'on ne dit pas, c'est que, pour quelques heures de désinhibition ou de rire, le produit va continuer à faire son effet d'une manière active jusqu'à cinquante-sept heures et que l'organisme mettra jusqu'à quatorze jours pour faire le ménage dans toutes les cellules qu'il a imprégnées.

Bien sûr, la durée de vie et les effets du produit varient avec chaque utilisateur, mais aucun ne sait réellement quel est son seuil de saturation.

La toxicomanie est « un état qui résulte de l'absorption périodique ou continuellement répétée d'une certaine drogue ». La toxicomanie entraîne une dépendance « résultant de l'interaction entre un organisme et un produit ». Définition de l'Organisation mondiale de la santé.

Quel est le jeune qui accepterait aujourd'hui de respirer les gaz d'échappement d'une voiture, car il sait, en effet, ce que pollution veut dire. Or, en matière de drogue, le cannabis est un des produits qui s'élimine le plus difficilement de l'organisme et qui pollue à long terme le cerveau de l'utilisateur.

Aloes, pour une drogue dite douce, elle semble bien vicieuse, et ses effets bien peu pris en considération.

Par ignorance et par facilité, certains pays ont « dépenalisé » l'usage du cannabis car les beaux esprits pensaient rationnellement que l'interdit porté sur l'usage de ce produit incitait les jeunes à le transgresser... On connaît bien les attrait du fruit défendu... Cependant, contrairement à toute attente, on a vu le nombre des utilisateurs augmenter d'une manière excessive il a bien fallu constater que l'interdit retient plus d'individus qu'il n'incite à agir.



Une période vulnérable : l'adolescence

Si notre attention se fixe sur le cannabis, c'est qu'il est bien la drogue du début, c'est que, quantitativement, il est le plus répandu et le plus souvent proposé à l'adolescent.

Ce dernier n'est pas méfiant car il vit des rapports avec la drogue qui ne sont pas ceux des adultes. Pour lui, le cannabis n'est pas de la drogue et lorsque le joint lui est proposé, c'est dans son environnement de jeune par un autre jeune qu'il connaît, admire, aime ou côtoie journellement.

Le joint, c'est aussi le copain qui le propose et à qui il est difficile de dire non.

Le jeune n'imagine absolument pas que, lorsqu'il achète une barrette de cannabis, il participe à un moment ou à un autre, à la prospérité du trafiquant...

Il ne sait absolument pas qu'en s'imaginant accéder à la liberté, en transgressant un interdit, il accède peut-être à l'inverse, c'est-à-dire à la dépendance. Cette dépendance, il est incapable de la voir, de la ressentir car dans son environnement le copain fumeur habituel de cannabis n'a ni l'allure ni le comportement d'un toxicomane, tel que l'imagerie d'Épinal a pu lui montrer.

Faute d'information réelle sur les dangers des actes qu'il commet, il peut hypothéquer pour une dizaine d'années son existence.

Alors, entre la mode du moment, la pression du groupe, le goût de l'interdit ou l'absence de barrière, il faudra que le jeune puisse faire un choix conscient et soit capable de refuser, ce qui n'est pas évident dans un contexte où l'on est tributaire des autres.

Le trip, la défonce, la fête

Le langage est aussi significatif de la représentation qu'on se fait de la drogue.

Dans les années 70, on parlait du « trip », c'est-à-dire le voyage, la découverte, l'initiation un peu culturelle, mystique... Dans les années 80, on a utilisé le terme « défonce » pour s'abstraire de la société, ne plus y participer. C'est la négation.

Depuis 1990, les jeunes parlent de « se faire une fête ». Avec un « shoot », avec n'importe quoi. On ne dit plus un joint mais un pétard, ce qui est bien rattaché à la notion de fête. Il y a aujourd'hui une sorte de recherche de justification : au nom de quoi on empêcherait quelqu'un de faire ce qui lui plaît ? A quelles fins ? A quel titre ?

On veut faire croire que la liberté c'est faire ce qu'on veut de son corps. On rentre dans cette philosophie du droit au plaisir individuel, quitte à hypothéquer son avenir. Or, partout où on a dépenalisé la drogue, il n'y a plus eu aucun frein dressé contre le phénomène.

Le syndrome amotivationnel du cannabis

Le cannabis va activer la sphère de la récompense, sentiment de satisfaction qui vient normalement à l'issue d'un travail intellectuel ou physique réalisé. C'est la récompense d'un travail fourni. Avec les progrès de la biologie, on sait tout cela aujourd'hui. Le cannabis va introduire un déséquilibre de la chimie du cerveau. Il va actionner la pompe à récompense.

Pourquoi faire un effort, j'ai une récompense sans effort. Cela va produire une rupture déjà au point de vue scolaire. Très sournoisement, l'individu va être rendu inapte à toute forme d'instruction et de socialisation. On va reprocher au jeune son absence de motivation, de travail. Il va trouver cela injuste car il est sous l'effet du produit. Automatiquement, on a un individu qui va se marginaliser. La proportion est plus importante chez les jeunes originaires des situations à risques.

L'offre crée la demande

A partir de l'après-guerre, les structures « mafieuses » se rendent compte que c'est le placement le plus rentable. La drogue, c'est de l'argent. C'est un phénomène économique qui répond aux lois de l'offre et de la demande. On rentre dans le circuit très classique : production, distribution, consommation.

C'est le produit qui coûte le moins cher à la production et qui rapporte le plus à la vente au détail. C'est quelque chose de fabuleux au niveau de la rentabilité.

Il faut lutter sur la production, la distribution et la demande. Tant qu'on ne mettra pas en rapport ces trois éléments, soyons réalistes : ce sera le tonneau des Danaïdes !

Etre toxicomane, c'est être dépendant

On a toujours tendance hypocritement à traiter ce qui est le plus flagrant, le désordre le plus apparent. C'est le cas des toxicomanies très visibles, celles qui laissent des traces, celles des déchéances rapides.

Celles que l'on prend moins en compte, ce sont les intoxications lentes, souvent les plus difficiles à identifier et à traiter.

Au niveau de la prévention, il faut s'attaquer au produit le plus sournois, celui dont on se méfie le moins mais qui installe néanmoins une réelle toxicomanie.

La répression ne résoud pas tout. On ne peut pas mettre un flic derrière chaque personne. Il faut travailler sur l'information. Le jeune doit apprendre à dire non en tout état de cause.

On ne pourrait proposer à un gamin de mettre son nez sous un pot d'échappement sans obtenir un refus. Il va falloir arriver à ce même type de réaction face à un certain produit ou certaines propositions ou incitations. Le jeune doit avoir le droit de dire non. Il faut qu'il comprenne qu'il aliène une partie de ses facultés. Certes l'aliénation est plus ou moins marquante mais elle est réelle et elle est quantifiable. La cible des toxiques c'est le cerveau. C'est une véritable pollution du cerveau par des produits chimiques.

Service national d'information téléphonique drogues et toxicomanies

16 (1) 43.09.13.13

24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Face au problème de la drogue vous n'êtes pas seul. Pour en parler, appelez-nous. Ce service respecte votre anonymat.

Lieux d'accueil et d'écoute

La drogue, parlons-en...
Oui mais pas n'importe comment !

De nombreuses campagnes publicitaires ont tenté, chacune à leur manière, d'informer sur les effets nocifs de la drogue.

Si certaines ont eu, les premiers jours de diffusion un réel impact, elles sont souvent par la suite, soit tournées en ridicule par le public ou les médias, soit « avalées », rangées aux oubliettes jusqu'au prochain passage, jusqu'au prochain message.

S'il est un slogan à retenir, préférons celui-ci : « la drogue, parlons-en », parce que le dialogue est souvent la clef de bien des maux.

Parler ce n'est parfois ni évident, ni facile, tant du côté des enfants, des ados en quête d'information qu'au niveau des parents.

Pour surmonter cette incommunicabilité il existe, au niveau associatif, des personnes pour vous informer, vous écouter et vous soutenir.

Toutes respectent votre droit à l'anonymat.

● **Espoir drogue**, 6, rue de la Madeleine, 25000 Besançon (tél. 81.83.32.32).

Sept ans d'existence concrétisés par l'accueil de plus de 900 personnes, cette association assure, grâce à un réseau de bénévoles,

l'accueil et l'orientation des toxicos vers des structures de soins ou post-cure. Elle diffuse une information préventive dans les milieux scolaires, professionnels, familiaux et confessionnels du grand Besançon. Permanences : du mardi au jeudi de 17 à 19 h, samedi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous.

● **Face à la drogue**, 29, Grande-rue, 25000 Besançon (tél. 81.57.47.88 ou 81.63.80.47 après 18 h).

Créée en 1969, cette association poursuit les mêmes buts qu'Espoir drogue, persuadée que la prévention est primordiale en matière de toxicomanie.

● **SOS toxicomanie** 39, 315, rue des Gentianes, 39000 Lons-le-Saunier (tél. 84.24.66.83).

Créée en 1983, cette association travaille à trois niveaux : accueil des toxicos et de leurs familles, prévention au niveau des adultes et prévention au niveau des jeunes, par la mise en place dans certains quartiers urbains du département, d'activités sportives dites à risques pour « canaliser » et favoriser le dialogue.

Permanences : à Lons le lundi de 9 h à 11 h, et du mercredi au vendredi de 14 h à 16 h, au centre médico-social de Morez le jeudi de 15 h à 17 h, à celui de St-Claude le vendredi de 15 h à 17 h.

● **L'Escal**, 13, rue Roger Salengro, 70000 Vesoul (tél. 84.76.62.62).

Depuis 1984, cette association tâche de venir en aide aux personnes en difficulté de toute nature y compris celles touchant les toxicomanies.

Permanences : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30. Un répondeur enregistre les messages aux autres heures.

● **Le Relais**, 12, avenue Foch, 25200 Montbéliard (tél. 81.91.09.22).

Antenne à Héricourt : 45, rue du général-De-Gaulle, 70400 Héricourt (tél. 84.46.35.63). Antenne à Belfort, 1, rue de l'As de Carreau, 90000 Belfort (tél. 84.21.76.02). Accueil écoute suivi et formation de personnel spécialisé sont les objectifs de cette association.

Permanences à Montbéliard du lundi au vendredi de 14 h à 18 h, à Héricourt le jeudi de 14 h à 16 h, à Belfort le mardi et jeudi de 10 h à 12 h.

Le cannabis

Le cannabis, appelé également chanvre indien, est une plante dont le produit actif (le tétrahydrocannabinol, dit THC) est utilisé pour ses effets psychotropes sous trois formes :

- « l'herbe » : feuilles et fleurs séchées (kif, marijuana...);

- le haschich : résine de la plante femelle (H, shit...) revendue au détail sous forme de « barrettes ». La teneur en THC est or-

dinairement plus élevée, à masse égale, que dans l'herbe ;

- l'huile : présentation pâteuse, goudronneuse, dangereusement concentrée en THC.

En France, les usagers utilisent généralement le cannabis en le fumant, le plus souvent mélangé à du tabac (cigarettes de kif, « joints », « pétards »...).

(Source : La Drogue... publication du ministère Jeunesse et Sports - Edition 91)



« Mais qui ne sait que c'est la nuit, et particulièrement durant les nuits de fin de semaine, que se fument les "joints" dans les discothèques, dans les bandes qui se retrouvent pour danser la nuit ? »
Evelyne Sullerot

Bibliographie

De nombreux ouvrages sont consacrés au problème de la drogue. Ne sont cités ci-dessous que les ouvrages destinés à l'information, à la sensibilisation du public et qui sont consultables au C.U.

● Fiche CIDJ n° 5.4212.
● Brochure « La Drogue : informer, prévenir » réalisée par le ministère de la Jeunesse et des sports en 1989.

● « Droque : ne faites pas l'autruche » - numéro hors-série de l'hebdomadaire La Vie (mai 1987).

● « Droque dialogue » réalisé par le comité français d'éducation pour la santé.

● « La prévention primaire en toxicomanie » et « communication : à propos de... la guidance thérapeutique des parents » réalisés par le centre Didro.

● « Drôles de nectars » réalisé par la fondation toxicomanie et prévention jeunesse.

● Et de nombreux autres ouvrages à découvrir.

Vidéographie

● « Point de vue d'artistes ».

● « La drogue, on peut s'en sortir disent-elles ».

● « Sniffer n'est pas jouer ».

● « La vie sans L ».

Ces vidéos ont été réalisées par l'association Vidéotox, 18-20, rue de Gergovie, 75014 Paris.

Adresses utiles

Centre Didro, 9, rue Pauly, 75014 Paris (tél. 16.1.45.42.75.00).

C'est avant tout un carrefour de rencontres débouchant sur un éventail de possibilités d'accompagnement, de soins, et d'orientation pour les toxicomanes et leurs familles.

Centre St Germain-des-Près, centre de jour médico-psycho-social, 7, rue de l'Abbaye, 75006 Paris (tél. 16.1.43.25.47.91).

Ce centre géré par la Croix rouge française assure un accueil, un suivi socio-éducatif aux toxicomanes quel que soit le moment ou les suites de leur intoxication.

Centre médical Marmottant, 17-19, rue d'Armaillé, 75017 Paris, (tél. 16.1.45.74.00.04).

Créé par le Pr Olivenstein, ce centre propose un service d'hospitalisation gratuite sur la base d'un contrat individualisé.



LIQUIDATION

AVANT TRAVAUX, PAR AUTORISATION MUNICIPALE,
DU 15 NOVEMBRE AU 15 DECEMBRE 1991,
JUSQU'À EPUISEMENT DU STOCK.

PALAIS
DE
L'HABITAT

Chemin de Port-Arthur
(Sortie Euromarché)

CHALEZEULE
Tél. 81.88.17.00

Exemple :
SALON, réf. Tradition,
canapé + 2 fauteuils
+ 1 table.
23.200^F - 40% = 13.920^F

Selon étiquetage signalé en magasin

LE SPECIALISTE DU MOBILIER EN ROTIN

Au nom de la loi

Extraits du code de la Santé publique :
« A une époque où le droit à la santé et aux soins est progressivement reconnu à l'individu, en particulier par la généralisation de la Sécurité sociale et à l'aide sociale, il est normal qu'en contrepartie, la société puisse imposer certaines limites à l'utilisation que chacun peut faire de son propre corps, surtout lorsqu'il s'agit de substances dont les spécialistes dénoncent unanimement l'extrême nocivité ».

La loi du 31 décembre 1970

● Article L. 627 :
- « Seront punis d'un emprisonnement de deux ans à dix ans et d'une



amende de 5.000 F à 50 millions de francs, ou de l'une des deux peines seulement, ceux qui auront contrevenu aux dispositions des règlements d'administration publique concernant les substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiants par voie réglementaire. Lorsque le délit aura consisté dans l'importation illicite desdites substances ou plantes, la peine d'emprisonnement sera de dix à vingt ans ».

- « La tentative d'une des infractions réprimées sera punie comme le délit consommé. Il en sera de même de l'association ou de l'entente en vue de commettre ces infractions ».

- « Les peines prévues aux deux alinéas précédents pourront être prononcées alors même que les divers actes qui constituent les éléments de l'infraction auront été accomplis dans des pays différents ».

- « Seront également punis d'un emprisonnement de deux à dix ans et d'une amende de 5.000 à 50 millions de francs ou de l'une de ces deux peines seulement :

1) ceux qui auront facilité à autrui l'usage desdites substances ou plantes, à titre onéreux ou à titre gratuit, soit en pro-



curant dans ce but un local, soit par tout autre moyen ;

2) ceux qui, au moyen d'ordonnances fictives ou d'ordonnances de complaisance, se seront fait délivrer ou auront tenté de se faire délivrer lesdites substances ou plantes ;

3) ceux qui, connaissant le caractère fictif ou de complaisance de ces ordonnances, auront, sur la présentation qui leur en aura été faite, délivré lesdites substances ou plantes ».

La loi du 17 janvier 1986

● Article L. 627-2
« Seront punis d'un emprisonnement d'un an ou cinq ans et d'une amende de 5.000 à 500.000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement, ceux qui auront cédé ou offert des stupéfiants à une personne en vue de sa consommation personnelle ».

● Article L. 628
« L'usage illicite de substances ou de plantes classées comme stupéfiants est passible d'un emprisonnement de deux mois à un an et d'une amende de 500 à 8.000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement ».

● Article L. 628-1
« Le procureur pourra enjoindre aux personnes ayant fait un usage illicite de stupéfiants de subir une cure de désintoxication ou de se placer sous surveillance médicale ».

● Article L. 630
« Seront punis d'un emprisonnement de un à cinq ans et d'une amende de 5.000 à 500.000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement, ceux qui, par un moyen quelconque, auront provoqué à l'un des délits prévus et réprimés par les articles L. 627 et L. 628, alors même que cette provocation n'aurait pas été suivie d'effet, ou qui les auraient présentés sous un jour favorable ».



« S'il restait un gouvernement qui eût intérêt à corrompre ses gouvernés, il n'aurait qu'à encourager l'usage du haschich ».

Charles Baudelaire

Les effets du cannabis

Les études médicales, les recherches effectuées en vue de déterminer les effets du cannabis sur l'organisme humain et l'évolution des comportements sont souvent controversées par les tenants du cannabis/drogue anodine.

Cependant, il semble acquis que le cannabis agisse sur l'organisme humain à bien des niveaux.

● Au niveau de la cellule, il semble que le cannabis perturbe des membranes cellulaires en altérant la structure même de ces cellules. Le cannabis affecte la synthèse des macromolécules et plus particulièrement celles des acides nucléiques ; il altère les enzymes de transport de même manière.

● L'activité cervicale est touchée par le cannabis. L'électro-encéphalogramme enregistre un accroissement de l'activité bêta et une baisse de l'activité gamma. Des perturbations de la mémoire à court terme ont été constatées ainsi qu'une baisse des perceptions des émotions des tiers. On a constaté, chez les conducteurs de véhicules automobiles, que la faculté d'estimation des facteurs temps et distance était perturbée.

● Le système cardio-vasculaire est lui-même touché ; on note chez les usagers de cannabis une forte proportion à la tachycardie.

● L'œil, l'appareil respiratoire, la fonction immunitaire sont également affectés.

● En ce qui concerne la reproduction humaine, on a observé chez l'homme usager de cannabis une baisse de concentration des spermatozoïdes dont un grand nombre présente des formes anormales et une perte de mobilité.

Effets somatiques

(pour une dose de 0,05 mg/kg)
- déficit de coordination motrice
- rougeur des conjonctives
- perte de force musculaire
- accélération du rythme cardiaque
- mouvements lents.



SFCI

immobilier

2, rue Thiers
90000 BELFORT
Tél. 84.21.01.99

- TRANSACTION
- LOCATION
- GESTION D'IMMEUBLES
- PRETS IMMOBILIERS

Nombreux logements à vendre et à louer.
VENEZ NOUS CONSULTER



A Besançon, la Caisse d'Allocations Familiales cherche à se faire connaître

A partir de ce numéro de TOPO, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Besançon tente l'expérience d'une association avec le CIJ en alimentant régulièrement une page de TOPO. Cette page d'information en direction des

jeunes et des familles se veut pratique, utile, concrète. Le but de la CAF? Faire découvrir qu'elle n'est pas une administration rigide, mais plutôt un organisme social ouvert et au service de tous.

Comblant un déficit en matière de communication, en direction du public, tel est un des objectifs de la Caisse d'Allocations Familiales de Besançon. « Communication », un terme à la mode certes, mais aussi une nécessité pour qui veut avancer. Cette communication existe déjà. Elle est ciblée presque uniquement sur les clients habituels, que l'on appelle des « allocataires », dans le jargon CAF.

Elle se fait au travers d'une revue nationale, « Bonheur », magazine des CAF auquel tous les allocataires de la Caisse de Besançon sont abonnés gratuitement. Nous y trouvons des informations diverses allant du montant des prestations à la vie pratique, ainsi que des données d'ordre local.

Cette communication prend aussi d'autres formes : courriers, spots radios nationaux, 3615 CAF, articles de presse rythmant la vie de la Caisse, participation aux foires-expositions, etc.

Cependant, la réflexion du conseil d'administration et de la Direction de la Caisse évolue vers une ouverture de l'action, en particulier vers des catégories, bénéficiaires potentielles des prestations : pour cibler la catégorie des jeunes, une association avec le CIJ à travers la parution d'articles dans TOPO a paru être une bonne solution.

Quels sont les objectifs de cette communication? Ils sont au nombre de trois :

— « Informer nos "clients" et "futurs clients" sur leurs droits, souvent mécon-



nos. En fonction de certains critères, (situation familiale, nombre d'enfants, ressources, existence d'un handicap, etc.) vous

pouvez ouvrir droit à des aides de la CAF. Encore faut-il que vous le sachiez pour en faire la demande.

Accompagner les événements rythmant la vie de la CAF. Exemple : tous les ans, nous vous demandons de fournir vos ressources, pour calculer ce à quoi vous avez éventuellement droit. Encore faut-il que vous nous renvoyiez votre déclaration à temps, d'où l'intérêt de nos campagnes d'information à cette époque.

— Un autre objectif concerne nos partenaires. Peut-être ne le savez-vous pas? La CAF en plus des prestations payées à ses allocataires, aide financièrement les associations, les collectivités locales, sous forme de subventions et prêts, dans la mesure où leur action correspond à ses orientations. Savez-vous que lorsqu'un enfant est à la crèche, la CAF a subventionné la construction de celle-ci et finance, pour une large part, le coût de fonctionnement?

Certes, tout n'est pas parfait dans les relations que nous entretenons, par exemple il est difficile de nous joindre au téléphone. Nous essayons d'y remédier.

Sachez que nous sommes au service des familles, des jeunes, de la collectivité et que nous nous efforçons d'y répondre le mieux possible.

Les informations que nous allons diffuser dans TOPO seront d'ordre pratique : ainsi par exemple, la rubrique "questions-réponses" que vous trouverez ci-dessous.

Le mois prochain, nous parlerons des aides au logement, questions les plus fréquemment posées.

Questions-réponses

Dans cette rubrique, la Caisse d'Allocations Familiales de Besançon répond aux questions qui lui sont le plus fréquemment posées.

Question : « J'ai 17 ans et demi et je poursuis mes études. Puis-je percevoir personnellement l'allocation de rentrée scolaire? »

Réponse : Non. L'allocation de rentrée scolaire ne peut être versée directement aux étudiants. Elle est obligatoirement réglée, sous certaines conditions, aux parents qui ont la charge de l'étudiant.

Question : « Quelles sont donc les conditions à remplir pour que les parents puissent percevoir l'allocation de rentrée scolaire? »

Réponse : Il y a quatre conditions à remplir :

- L'étudiant doit être âgé de moins de 18 ans au 15 septembre de l'année de la rentrée scolaire. L'ouverture du droit à l'allocation de rentrée scolaire se fait dès que l'enfant a au moins 6 ans au premier février qui suit la rentrée.

- L'élève doit être inscrit dans un établissement scolaire public ou privé agréé par l'Éducation nationale.

- L'élève doit être à la charge de sa famille au mois de juillet précédant la rentrée scolaire. La famille doit obligatoirement avoir perçu des prestations familiales ou l'aide personnalisée au logement, l'allocation aux adultes

handicapés ou le revenu minimum d'insertion au titre du même mois de juillet.

- La famille doit avoir perçu des revenus, durant l'année civile qui précède la rentrée scolaire, qui ne dépassent pas un certain plafond.

Pour la rentrée 1991, les revenus - les revenus s'entendent après abattements fiscaux de 10 % et 20 % - 1990 ne doivent pas dépasser :

- 86.614 F si la famille à 1 enfant à charge ;

- 106.602 F si la famille à 2 enfants à charge ;

- 126.590 F si la famille à 3 enfants à charge ;

- 19.988 F en plus par chaque enfant supplémentaire à charge.

Question : « Quand l'allocation de rentrée scolaire est-elle réglée et par qui? »

Réponse : l'allocation de rentrée scolaire est réglée selon le cas :

- au mois d'août pour les enfants âgés de 6 à 16 ans ;

- à réception du certificat d'inscription scolaire pour les enfants âgés de plus de 16 ans et moins de 18 ans.

Elle est servie par l'organisme qui verse les prestations familiales à la famille (Caisse d'allocations familiales, Mutualité sociale agricole, administration ou service public).

Les moyens de joindre la CAF de Besançon

— En venant au siège, 2, rue Denis-Papin à Besançon, où l'accueil est ouvert sans interruption de 9 h à 16 h du lundi au vendredi.

- En téléphonant : chaque service technique dispose d'un numéro de téléphone direct. Ce numéro apparaît sur les courriers qui vous sont adressés.

Nous vous les rappelons :

Prestations : votre numéro allocataire se termine par : 00 à 24 : 81.63.32.41 ; 25 à 49 : 81.63.32.42 ; 50 à 74 : 81.63.32.43 ; 75 à 99 : 81.63.32.44.

Contentieux : remboursement créances : 81.63.32.16 ; aide au recouvrement : 81.63.32.17.

Action sociale : assistantes sociales : 81.83.32.27 ; prêts aux familles : 81.63.32.29 ; bons de vacances : 81.63.32.33.

Auprès des permanences extérieures :

Lundi, Besançon, 47, Grande-Rue (de 9 h à 11 h 45 et de 13 h à 16 h 45).

Mardi, Maiche, dispensaire, 17, rue du Mont (de 9 h à 30 à 12 h et de 14 h à 16 h) ; Morteau, dispensaire, rue de l'Hôpital (de 9 h 15 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h).

Judi, Pontarlier, Sécurité sociale, rue des Capucins (de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h) ; Baume-les-Dames, dispensaire (de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h) ; Valdahon, centre médico-social (de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h).

Vendredi, Pontarlier, Sécurité sociale, rue des Capucins (de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h).

Si vous disposez d'un Minitel, vous pouvez connaître vos droits et même faire des évaluations de montants de prestations en composant le **36.15 code CAF.**

Un Minitel est gratuitement à votre disposition à l'accueil de la Caisse d'Allocations familiales, profitez-en.

SOS chauves-souris

Les chauves-souris ou chiroptères sont des mammifères particulièrement menacés. Près de 900 espèces recensées, trente sur l'ensemble du territoire national et vingt et une espèces dans la région Franche-Comté. Toutes sont en voie de régression voire, pour certaines, en voie de disparition. Massacrées, pourchassées par ignorance, ces bêtes à la réputation malveillante ont légendé de nombreuses superstitions et contes ou histoires populaires. On connaît le succès de Batman, Dracula, ou autre être maléfique et violent.

Indicateurs des attaques du milieu naturel, les chauves-souris sont souvent les victimes des actes destructeurs, directs ou indirects de l'homme. Que peut-on faire pour enrayer cette disparition ?

Casser les « tabous » : le rôle des associations

Un petit être démoniaque, suceur de sang qui s'ingénue à s'accrocher obstinément à la chevelure féminine... L'image populaire reste tonique et les persécu-

tions continuent aussi bien en ville qu'en milieu rural.

Et pourtant, la protection de la nature est devenue, depuis quelques années, l'un des sujets de préoccupation majeure des habitants de la terre. Cette sensibilisation semble opérer essentiellement sur des espèces « nobles » et lointaines, comme le panda, le tigre ou le rhinocéros. Aussi, certaines associations (notamment la Commission permanente d'étude et de protection des eaux, du sous-sol et des cavernes) s'attachent à éduquer le public aussitôt que possible, notamment dans le milieu scolaire, pour réhabiliter cet animal et insister sur son rôle bénéfique dans le domaine de l'agriculture. En effet, les chauves-souris détruisent et mangent chaque nuit jusqu'à une fois et demie leurs poids d'insectes nuisibles. Une colonie peut ainsi éliminer, en huit mois d'activités, plus de quatre millions d'insectes.

Plus qu'une protection sur le papier agir sur le terrain

L'actuelle législation en vigueur (loi du 19 mai 1981), interdit la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation, le transport, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente et l'achat de l'ensemble des chiroptères sur le territoire français. Cette loi permet également de prendre des mesures visant à préserver leur milieu de vie en créant notamment des réserves et en développant des zones d'habitat privilégié.



Pour éviter les dérangements néfastes en période de repos hivernal et les dégâts occasionnés par la spéléologie de masse, peu soucieuse du respect du milieu, des réserves biologiques intégrales fermées au public et connues de leurs seuls protecteurs, commencent à foisonner sur le sol national. Cette mesure, pour être efficace, devra être complétée par le plus grand nombre possible de gîtes temporaires localisés en tous endroits.

Pour cela, il sera nécessaire d'informer les professionnels comme les couvreurs, les architectes, pompiers et forestiers de l'utilité de maintenir, restaurer ou créer un accès au gîte (grenier, cave, arbre creux...), mais aussi inciter les propriétaires de tels lieux à coopérer.

Pour en faire plus

Cependant, en dépit d'un regain d'intérêt pour cette petite bête qui nous apparaît moins inutile et plus intelligente, et malgré toutes les mesures de protec-

tion citées ci-dessus, les effets secondaires des insecticides et pesticides, la pollution généralisée du milieu ont une répercussion des plus nuisibles sur les chiroptères.

Pour en savoir plus : Commission permanente d'étude et de protection des eaux souterraines, du sous-sol et des cavernes, 3, rue Beauregard, 25000 Besançon. Documentation sur les chauves-souris (expo, films, diapos...).

Et surtout, un service SOS chauves-souris, qui intervient gratuitement pour évacuer sans nuisance les chauves-souris se trouvant chez les particuliers (81.88.66.71).

C.B.

Des gestes qui sauvent

- Traiter les charpentes à l'aide de produits non-toxiques
- Ne pas manipuler ces espèces : faites appel à des professionnels
- Eviter l'utilisation de lampes à flamme qui augmente la température ambiante et risque de faire sortir prématurément une chauve-souris de léthargie en période d'hibernage
- De même, l'utilisation de flashs ou lampes torches dans un gîte de reproduction, peut entraîner la mort de jeunes chauves-souris.

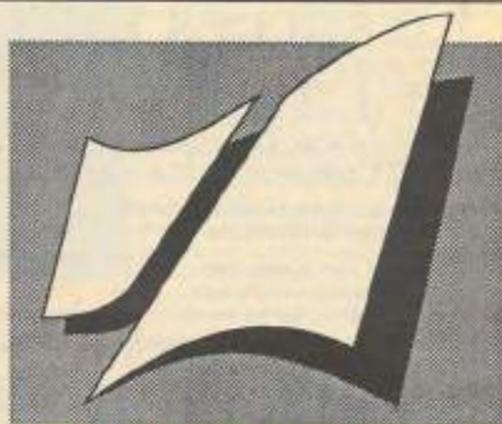


Adresses utiles

- DRAE - 5, avenue Sarrail - 25000 Besançon (tél. 81.61.53.33).
- APIEU - Porte Rivotte - 25000 Besançon (tél. 81.83.28.91).
- Association Belfortaine d'étude et de Protection de la Nature - 18, rue de Brasse - 90000 Belfort (tél. 84.22.69.51).

Création Pub., Logos, Pin's
Photocopie noir et couleur
Mise en page, Maquettes P.A.O.
 Concept. de Graphiques de gestion
Affiches immédiates (40 x 60 cm)
 Tous travaux d'impression
Micro-informatique

60, rue Gérôme - 70000 VESOUL ☎ 84 75 18 69



PAGICIEL

Drogue, un poison pour les corps et les économies

La drogue intoxique les corps, mais aussi les économies nationales. Les cultures de drogue connaissent un véritable boom. «Le combat contre la drogue reste trop souvent sacrifié à des intérêts économiques, politiques ou géostratégiques», nous déclare Alain Labrousse, spécialiste de tous ces problèmes. Interview.

Alain Labrousse, 54 ans, vient de publier un ouvrage: «La drogue, l'argent et les armes», publié chez Fayard. Président-fondateur de l'observatoire géopolitique des drogues, il est également enseignant et chercheur en sociologie du développement. Grand spécialiste de l'Amérique andine, il lui a consacré plusieurs livres dont «Coca-Coke», et «Le Sentier lumineux du Pérou, un nouvel intégrisme dans le tiers monde».

Il a accepté de répondre à nos questions.

— Vous affirmez que la production de drogue connaît un boom fantastique. Pourriez-vous nous fournir des exemples ?

« Dans pratiquement tous les pays développés, les saisies de drogues d'une part et les morts par overdose d'autre part sont en augmentation. En ce qui concerne les Etats-Unis par exemple, un rapport du GAO, sorte de cour des comptes, déclare, en octobre 1991, que, malgré l'intervention de l'armée dans la guerre à la drogue, «le flot de cocaïne entrant dans le pays n'a pas ralenti en 1990 et 1991». En Europe, si l'on prend un pays comme l'Italie, les saisies entre juillet 1990 et mai 1991 font apparaître par rapport à la même période de l'année antérieure: + 33 % en ce qui concerne l'héroïne; + 92 % la cocaïne et + 14 % le cannabis. La situation est en gros la même dans toute la CEE (1).

Cette augmentation des prises est en concordance avec la situation dans les pays producteurs. La récolte d'opium a été en 1991 de 2.000 tonnes en Birmanie, contre 800 tonnes en



Alain Labrousse

1986. Elle est estimée à plus de 1.000 tonnes en Afghanistan. Au Pakistan, elle est passée de 150 tonnes en 1990 à plus de 400 tonnes en 1991 du fait du retour des émigrés qui travaillaient dans le Golfe. En Amérique latine, la production, le trafic de cocaïne et le blanchiment ont essaimé dans tous les continents en particulier au Brésil, au Venezuela, en Argentine. Phénomène également nouveau, les cultures de pavot se développent en Colombie et au Guatemala où elles étaient inconnues jusqu'ici.

En Afrique, les cultures de cannabis s'étendent et l'on observe, pour la première fois, des tentatives de cultiver la coca et le pavot. Enfin les Pays de l'Est, lieux de transit sur la route des Balkans, sont les nouvelles cibles des trafiquants de cocaïne et d'héroïne (2).

— Depuis plusieurs années, la communauté in-

ternationale fournit une aide aux agriculteurs des pays du tiers-monde qui acceptent de cultiver autre chose que des plantes toxiques. Quels en sont les résultats à l'heure actuelle ?

« Les résultats des cultures de substitution ne sont dans l'ensemble guère encourageants. Dans le meilleur des cas, en Thaïlande ou au Pakistan, ce sont des réussites très partielles et localisées. En effet, la substitution de cultures illicites par d'autres productions agricoles est insuffisante au moment où les économies du tiers-monde se dégradent de façon dramatique, en Amérique latine et en Afrique en particulier. La production de drogue est d'une façon plus générale liée aux problèmes de la dette extérieure, du prix des matières premières, des ajustements structurels. On peut même dire avec le journaliste Eric Fottorino, dans un livre qui vient de paraître (3), qu'en Afrique les cultures de plants à drogues sont en train de constituer une alternative aux cultures licites ».

— A qui va et à qui sert l'argent de la culture et de la vente de produits toxiques dans les pays du tiers-monde ?

« On estime que moins de 10 % des 150 milliards que rapporte annuellement le trafic international des drogues restent dans les pays producteurs. Quant aux agriculteurs, ils en perçoivent moins de 1 %. La plus grande partie de ces profits se recycle dans les pays développés. La Confeserti (Confédération du commerce italien) affirmait le 11 juillet

que l'argent de la mafia contribuait pour 12 % au produit national brut du pays et que celui de la drogue représentait 30 % des profits illicites (4). Chaque année, 6 milliards de dollars provenant du trafic de cocaïne sont déposés dans les banques de Floride ».

— Vous avez créé l'Observatoire géopolitique des drogues. Quels en sont les objectifs ?

« L'initiative de créer l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD) est venue de l'idée qu'il existait une grave lacune dans les dispositifs mis en place par les Etats et les organisations de lutte contre la drogue: les implications politiques de cette activité criminelle. L'OGD se propose d'étudier les contextes socio-économique, politique et militaire de la production et du trafic des drogues. Il se compose de groupes d'étude par région du monde (Asie, Afrique, Europe de l'Est, Afrique du Nord, Moyen-Orient) ou autour de thèmes (blanchiment de l'argent, vente des produits chimiques servant à transformer les drogues).

Il a actuellement des correspondants dans une quarantaine de pays. Une des priorités de l'OGD est à l'étude de l'impact des conflits régionaux — Afghanistan, Liban, Birmanie — sur la production et le trafic. Il publie chaque mois une lettre confidentielle en trois langues (français, anglais, espagnol) La Dépêche internationale des drogues ».

— L'opinion publique des pays occidentaux peut-elle et a-t-elle un rôle à

jouer dans la lutte contre la drogue? Comment ?

« L'opinion publique peut jouer un rôle important à plusieurs niveaux: d'abord pour combattre la consommation de drogue et ses causes: chômage, solitude, marginalisation, racisme, etc.

C'est ce que l'on appelle "la prévention communautaire". Ensuite, en exigeant de ses élus et du gouvernement qu'ils ne sacrifient pas le combat contre la drogue à des intérêts économiques, politiques ou géostratégiques: par exemple, on ne dit pas que la Syrie a complètement pris en main la production et le trafic des drogues au Liban, en même temps que les destinées de ce pays, car on veut qu'elle s'associe aux négociations de paix sur le Moyen-Orient. De même, on s'abstient, au nom de la solidarité européenne, de demander des comptes au gouvernement italien sur les liens profonds du parti au pouvoir avec l'argent de la mafia. Ou enfin, en Afghanistan, de la complicité de la CIA avec des commandants moudjahidin, qui produisent de la drogue. On a même "oublié" de rappeler, lorsqu'on a célébré l'attribution du prix Nobel de la Paix à l'opposant birman Aung San Suu Kyi, que son pays était le premier producteur mondial d'héroïne et que la junte militaire au pouvoir avait le contrôle du trafic ».

Propos recueillis par Joseph DOILLON

(1), (2), (4): Cf La Dépêche internationale des drogues, N°1, novembre 1991.

(3): La Piste Blanche, Belfond.

"Le succès fut toujours un enfant de l'audace"

Vous avez une idée mais comment la faire aboutir ? Quelles démarches entreprendre ? Quels organismes contacter ? L'opération ODACE intervient dans la création, la reprise ou l'extension d'entreprises.

ODACE met gratuitement à votre disposition des spécialistes pour vous accueillir, vous écouter en toute confidentialité pour vous proposer un plan le mieux adapté à la concrétisation de votre projet. Ensuite, ils vous guideront pour franchir les étapes successives de la création de votre entreprise. Les résultats: En 1989 et 1990, ODACE a eu 1.446 appels téléphoniques, 1.163 entretiens personnalisés, 210 créations d'entreprises, 380 emplois créés.

ODACE c'est aussi un centre de documentation technique que vous pouvez consulter à votre guise:

- Nombreux ouvrages concernant tous les aspects de la création: technique, marketing, fiscalité, gestion financière...
- Dossiers-Guides par secteurs d'activités de l'ANPE (Association nationale pour la création d'entreprises)



Pour se mettre à son compte, c'est l'idée qui compte
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU DOUBS
MINITEL 3614 CG 25

81 81 26 26



Pile...

● Le tabac fait vivre : près de 7.000 personnes employées à la Seita, 18.000 planteurs et 46.000 buralistes.

● Un marché rentable : la Seita était en 1989 la soixante-deuxième entreprise industrielle française avec un chiffre d'affaires de 10.300.000.000 F.

● Une cigarette c'est 75 % de taxes qui rapportent chaque année à l'Etat 25 milliards de francs : une bouffée!

● Insolents bénéfices! Chez Philip Morris, si la fabrication de cigarettes ne représente que 40 % du chiffre d'affaires, elle génère 60 % des bénéfices!

● Le taylorisme appliqué au tabac : on se frotte les mains outre-atlantique à l'usine phare de P. Morris à Richmond. En dix ans la productivité a doublé : 8.000 cigarettes à la minute soit 500 millions par jour.

● L'Europe de l'Est suscite un intérêt tout particulier chez les industriels du tabac : son marché est estimé à 700 milliards de cigarettes par an, ce qui le placerait au deuxième rang mondial après la Chine.

● La consommation annuelle et par habitant : le leader est la Pologne avec 2.615 cigarettes consommées suivi de très près par le Japon (2.523) et l'Océanie (2.306). La France occupe la huitième place juste derrière la Grande-Bretagne et l'Italie.

● Le double jeu de la Communauté Européenne : d'un côté elle finance le programme « l'Europe contre le cancer » et de l'autre elle garantit le versement de subventions aux planteurs de tabac!

Les mesures du tabac réclamées par l'OMS et sans cesse repoussées laissent envisager que l'intérêt politique et économique du marché du tabac est nettement supérieur aux coûts médicaux qu'il engendre.

Tout ce que vous devez savoir sur le tabagisme

Prévenir c'est déjà guérir !

La meilleure prévention consisterait bien entendu à ne pas fumer.

Difficile dans notre société où le tabac, la cigarette véhiculent des images valorisantes et positives chez les plus jeunes et cela malgré la mise en garde croissante des parents face à ce produit. Il faut dire que les promoteurs du tabagisme ne manquent pas et qu'ils arrivent bien souvent, malgré la loi existante en matière notamment de publicité, à influencer les consommateurs les plus fragiles c'est-à-dire les adolescents.

Une image à briser

La promotion du tabac suggère souvent un lien entre le fait de fumer et celui de devenir adulte ; lien symbole de séduction et de réussite sociale. Certes cette image tendrait à s'amenuiser puisque la publicité directe et indirecte pour le tabac et ses différents produits serait interdite au 1er janvier 1993 dans tous les pays membres de la Communauté Européenne. Mais la publicité n'est pas le seul facteur déterminant du tabagisme. En effet, l'initiation au tabac, souvent effectuée à la période de l'adolescence, relève de l'interaction des

paramètres suivants : environnement et effets relationnels (un ami qui fume, ambiance sympa des fumeurs...) mais aussi opinions positives sur les avantages personnels conférés au tabac (limite la prise de poids, calme les nerfs et autres faux-bruits!). Le fait de fumer est ressenti par les fumeurs comme un droit, le respect de leur liberté ; il convient d'appliquer la réciprocité aux non-fumeurs. Ils ne sont ni parias ni outsiders.

Pile ou face

A chacun de choisir. Les faits sont là. Les conséquences pathologiques du tabac sont réels. Plutôt que d'analyser ou converser sur ses facettes, TOPO vous livre quelques infos, quelques chiffres qui, on l'espère, vous apporteront une autre image du tabagisme. Déjà certains pays ont réussi à casser cette image valorisante du tabac en créant ici et là des clubs poursuivant trois objectifs : fournir des informations précises sur la nocivité du tabac, organiser des activités sportives et culturelles sans fumée et aider les jeunes à se défendre face aux pressions sociales et médiatiques. Ce sont les « *smoke busters* » (anglais), les « *clubs dos caca cigarillos* » (portugais) ou les « *pataclops* » français.

C.B.

Face...

● 85 % des cancers du poumon sont liés au tabagisme. Et la fréquence des cancers, chez les fumeurs, est accrue pour tous les tissus qui sont directement ou indirectement en contact avec la fumée : lèvres, langue, bouche, gorge, oesophage, pancréas et voies urinaires.

● Chaque année, le tabac est directement responsable de la mort de 70.000 Français et coûte 26 milliards de francs. Selon les statistiques de l'OMS, le tabac est probablement responsable de 25 % au moins de l'ensemble des cas de mortalité des adultes de 35 à 69 ans.

● Selon une étude anglaise, les enfants qui vivent dans un foyer où au moins un des parents fume ont deux fois plus de chance de devenir des fumeurs réguliers que ceux qui ont des parents non-fumeurs.

● Paradoxe jeunesse : « *Fumer c'est mauvais pour la santé* » déclarent neuf jeunes Européens sur dix mais un sur dix s'est essayé à fumer avant l'âge de 11 ans.

Chez les 11-15 ans, plus d'un Européen sur quatre a déjà fumé avec certes des différences importantes entre les pays : un sur deux au Danemark, et moins de deux sur dix en Grèce et en Italie.

La différence entre sexes est quasi inexistante : 30 % de garçons contre 24 % de filles.

● Tout est relatif : malgré une baisse de la consommation, un Américain consomme en moyenne 2.300 cigarettes par an contre 1.700 pour un Français.

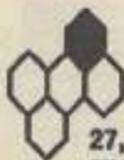
● Dans les avions, des analyses ont montré que les taux de nicotine mesurés chez les passagers après 4 h de vol, pouvaient être aussi élevés chez ceux de l'aire non-fumeur que chez ceux de l'aire fumeur!

● Femme et tabac : le risque cardio-vasculaire est de 2 à 15 fois supérieur, la ménopause est avancée de 2 ans, la décalcification des os accrue, et les grossesses extra-utérines plus fréquentes! Cette énumération n'est hélas pas exhaustive!

● Un outil indispensable : les registres du cancer créés avec l'aide de la Ligue nationale contre le cancer enregistrent depuis 1976 tous les nouveaux cas de cancer survenant dans une population définie. Le Doubs fut l'un des premiers départements à mettre en place cette structure.

● Besançon ne se contente pas d'enregistrer les décès, elle agit de façon préventive et conviviale : Besançon non fumeur.

● Toutes les minutes, un citoyen de la CE meurt d'une maladie imputable au tabac, ce qui représente 440.000 décès par an.



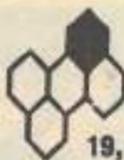
**MUTUALITE
DU DOUBS**

27, rue Claude-Pouillet
25041 Besançon cedex
Tél. 81.83.10.66.



**MUTUALITE
DU JURA**

2, rue du Solvan
39000 Lons-le-Saulnier
Tél. 84.43.07.95.



**MUTUALITE DE
LA HAUTE-SAONE**

19, rue de la Banque
70003 Vesoul cedex
Tél. 84.75.25.80



**MUTUALITE
DU TERRITOIRE
DE BELFORT**

9, rue Gambetta
90000 Belfort
Tél. 84.21.08.86

Les portes de l'Europe

Mieux connaître l'Europe pour mieux l'approprier, c'est ce que devront faire les 330 millions d'habitants de l'Europe des douze.

Pour vous aider à aborder ce « tournant » de l'histoire, TOPO vous livre les adresses des centres de documentation ou de ressources européennes existant sur la région.

● Conseil régional de Franche-Comté, service documentation, 11, rue de la Convention, 25031 Besançon cedex, tél. 81.61.61.61. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Articles de presse, dossiers thématiques sur l'Europe, abonnements aux différentes revues de la CEE.

● Centre de documentation européenne, Université de Besançon, UER de droit, avenue de l'Observatoire, La Bouloie, 25030 Besançon cedex, tél. 81.66.67.45. Mme Clerc, prendre rendez-vous (sauf le mercredi) par téléphone.

Documentation sur l'ensemble des aspects européens (économique, agricole...).

A signaler, ce service reçoit le très utile journal officiel de la CEE.

● Espace Europe du Centre Information-Jeunesse (et de ses relais, adresses page 2) de Franche-Comté, 27, rue de la République, 25000 Besançon. La documentation comporte trois grands pôles : connaissance de l'Europe (histoire, institutions, statistiques, lieux ressources, les grands dossiers européens...); les jeunes

et l'Europe (programmes européens, formations et équivalences, structures européennes pour les jeunes...); les pays de la Communauté européenne (infos touristiques, possibilités d'études, d'emploi...). En accès libre, les cahiers « Europe » de Libération et quelques revues de la Commission des communautés européennes (femmes d'Europe, la semaine européenne...).

● Euro Info Centre, Chambre régionale de commerce et d'industrie de Franche-Comté, Valparc, ZAC Valentin, 25043 Besançon cedex, tél. 81.80.41.11.

Ce centre de ressources est principalement destiné à l'information des PME et PMI sur l'ouverture du marché.

Conseils, assistance, coopération avec les deux cents autres Euro Info Centres

existants en Europe leur permettent l'accès direct aux appels d'offres communautaires.

Bénéficiant d'un important secteur documentaire (publications et périodiques de la CEE, accès à la banque de données européennes d'investissement et autres données statistiques...) l'Euro Info Centre peut également vous concer-

● Institut d'études et de recherches Europe-Méditerranée (IEREM), M. Etienne Butzbach, mairie de Belfort, tél. 84.54.24.02.

Créé en mars 1990, il a comme objectif de promouvoir, par l'organisation notamment de colloques, un rapprochement entre les deux rives de la Méditerranée.

Cinq grands thèmes de travail sont abordés : démographie, économie, environnement, culture et politique et institutions.

● Maison pour l'Europe, 51, Grande-Rue, hôtel de ville, 25000 Besançon, tél. 81.83.11.37.

● Point Europe : présent au sein de chaque Chambre départementale de commerce et d'industrie.

Doubs : 7, rue Charles-Nodier, 25042 Besançon cedex, tél. 81.81.12.12.

Jura : 8, rue Sébile, BP 377, 39016 Lons-le-Saunier, tél. 84.24.15.76.

Haute-Saône : 27, avenue Aristide-Briand, 70000 Vesoul, tél. 84.96.71.00; 12, rue Kléber, BP 89, 70204 Lure cedex, tél. 84.30.13.45.



Le secteur documentaire «Europe» du CIJ (Photo D. Simonin).



LINGERIE FEMININE
ET SOUS-VETEMENTS
EN FIBRES NATURELLES

(coton, fil d'Ecosse, soie et laine, soie)

MAGASIN D'USINE

SAWACO

Ouvert : lundi après-midi de 13 h 30 à 17 h 30 - Autres jours de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Fermeture hebdomadaire samedi après-midi et dimanche

LINGERIE FEMININE
MAGASIN D'USINE

6, rue du Rhône
90000 BELFORT

LE CAHIER DES MÉTIERS

En quinze fiches différentes, approfondissez vos connaissances des secteurs d'activités. Des plus célèbres aux illustres inconnus, TOPO vous livre chaque mois le B.A.BA pour que de moins en moins les élèves ne prononcent, en matière d'orientation, « *Qu'est-ce que je peux faire... J'sais pas quoi faire!* ».

Novembre

- diététicien
- aide-soignant
- coiffeur
- esthéticienne
- cartographe
- maréchal-ferrant
- détective
- employé de pressing
- métreur
- géomètre
- agent immobilier
- huissier de justice
- inspecteur de police
- pédicure
- palefrenier-soigneur.

Coiffeur

Fonction

Cet artisan a pour fonction d'assurer l'entretien et les soins de cheveux. Ses tâches peuvent varier en fonction de son « ancienneté » et de la taille du salon. Ainsi, pourra-t-il être chargé de l'accueil du client et de son shampoing à ses débuts, ou exécuter l'ensemble des opérations s'il est à son compte.

Cependant, en raison de certaines mutations dans ce secteur d'activité (essor des franchises, de la haute coiffure...), cette profession a tendance à cloisonner les fonctions d'un personnel de plus en plus spécialisé. Autre conséquence, l'influence de la mode impose à la coiffure un renouvellement perpétuel. Le coiffeur apparaît de plus en plus comme un créateur à part entière. Il doit allier la morphologie de son client à l'air du temps et parfois même savoir le devancer! Cette profession éreintante (station debout et horaires) exige du tact et de la discrétion. Il faut tout à la fois savoir parler de tout et de rien, écouter mais aussi savoir se taire.

Formation

CAP coiffure, options « coiffure dames », « coiffure messieurs » et « coiffure mixte ». Les mentions complémentaires « coloriste-teinturier » et « permanentiste » accessibles après le CAP, le BEP coiffure

(3 options également) est indispensable pour ouvrir son propre salon.

Le brevet de maîtrise (3 options) délivré par les Chambres de métiers, atteste de la capacité d'administrer une entreprise et de former des apprentis.



Détective

Fonction

S'il est une profession légendaire, c'est bien celle du privé. L'évolution des mœurs (notamment le divorce par consentement mutuel) a transformé l'univers des affaires démantelées par ces descendants de « Sherlock Holmes ». Les enquêtes privées diminuent au profit d'enquêtes plus spécifiques, concernant notamment le monde industriel : demande de renseignements avant embauche de candidats, affaires de vols et d'espionnage en entreprises, enquêtes de solvabilité...

Cette profession est soumise au respect d'obligations légales et réglementaires. En effet, ne peut exercer cette profession, une personne ayant fait l'objet d'une poursuite pénale. De plus, seuls seront habilités les ressortissants européens. Ils devront effectuer un certain nombre de déclarations et inscriptions auprès de la préfecture du lieu d'exercice, de l'URSAAF, des impôts, de la caisse d'assurance maladie des professions libérales et celle concernant l'assurance vieillesse.

Formation

Aucune formation n'est reconnue ni par le ministère de l'Éducation nationale, ni par le conseil national des agents de

recherches. Ce dernier conseille toutefois un niveau d'étude minimum, des connaissances en droit, psychologie et comptabilité avant d'ouvrir une agence.



Le héros de *Détective dream*, pièce réalisée par le théâtre URUSUS, photographié par Yves Pertou.

Huissier de justice

Fonction

A huissier, correspond souvent la seule image de cet être vil venant saisir et expulser un « pauvre malheureux ». Cet officier ministériel, s'il ne jouit donc pas d'une reconnaissance sociale « valorisante » retire cependant de son exercice les avantages salariaux des professions libérales.

Mandaté par le garde des Sceaux, l'huissier bénéficie du monopole pour toute signification des actes de procédures. En un mot, il est chargé d'avertir telle personne d'une comparution ou d'un jugement... Il est également chargé d'exécuter les décisions de justice. Parallèlement à ces missions ministérielles, il peut procéder au recouvrement à l'amiable de créances, dresser des constats (états des lieux), procéder à la mise en vente de meubles dans une commune où n'existe pas de commissaire-priseur. De plus en plus, l'huissier intervient comme conseiller juridique. A condition d'obtenir l'autorisation du garde des Sceaux, il peut également exercer le rôle d'administrateur d'immeubles ou d'agent d'assurances. Rapidité, rigueur morale sont la panacée de cette profession. Intervenant souvent en situation conflictuelle, l'huissier devra faire preuve de diplomatie et psychologie.

Formation

L'accès à la profession est soumis à trois conditions : être titulaire d'une licence de droit, accomplir un stage professionnel de 2 ans et réussir l'examen professionnel qui sanctionne la fin du stage. Comme tout officier ministériel, il doit, pour exercer, acheter sa charge. Cependant, depuis quelques années, on assiste à l'explosion de sociétés civiles professionnelles. Cette formule permet aux jeunes huissiers d'accéder à la profession sans déboursier trop d'argent.

Géomètre

Fonction

Fonctionnaire, salarié ou travailleur indépendant, le géomètre intervient dans tous les projets relatifs au domaine foncier.

A la diversité des structures correspond un panel varié d'attributions et de qualifications. Le géomètre peut ainsi, s'il travaille au sein d'un cabinet de géomètres-experts, être amené à estimer un bien ou régler un litige entre propriétaires. En tant que fonctionnaire au Cadastre, il devra tenir compte des aspects administratifs, fiscaux et juridiques, etc.

Mais avant tout, le géomètre partage son emploi du temps entre des missions sur le terrain où il effectue, grâce à divers instruments de mesurage, des relevés métriques, et au bureau d'étude où il traite ces données de façon à les retranscrire sous forme de plans. Si l'introduction de l'informatique dans la profession nécessite de surcroît de

nombreuses qualités et connaissances : facilité d'adaptation de part la diversité des terrains de missions, esprit méthodique et autonome, dispositions pour le dessin technique, les mathématiques et la topographie mais aussi certaines conditions physiques comme une excellente acuité visuelle monoculaire.

Formation

CAP d'opérateur géomètre topographe (uniquement par la voie de l'apprentissage), brevet de technicien topographe, BTS géomètre topographe, Ecole nationale du Cadastre et Ecole nationale des sciences géographiques (sur concours pour les personnes niveau bac scientifique), diplômes d'écoles d'ingénieurs, diplômés d'écoles d'ingénieurs : Ecole supérieure des géomètres et topographes, Ecole spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie et Ecole nationale supérieure des arts et industries.



Maréchal-ferrant

Fonction

Cet artisan exerce une profession similaire à celle d'orthopédiste, à la seule différence que ses clients appartiennent à la race chevaline. Auxiliaire précieux du vétérinaire puisque, en dehors du travail élémentaire de parage, c'est-à-dire la taille de la corne du pied et ferrage des chevaux en fonction de leurs activités (courses, équitation...), il est amené à résorber les défauts morphologiques et les accidents par la pose de fers adaptés.

Une autre activité peut être

loin d'être superflue. Le pied est souvent malmené dans notre société (*sic*). Le travail du pédicure podologue consiste d'une part à entretenir ce membre à l'aide d'instruments spécifiques, d'autre part à en traiter les affections ou déformations. Pour cela, il peut être amené à fabriquer des semelles orthopédiques ou placer des prothèses. Aussi est-il, en dehors des traditionnelles qualités requises dans le domaine de la santé, évidemment nécessaire de jouir d'une bonne dextérité.

Pédicure podologue

Fonction

Longtemps considéré comme effectuant des soins de luxe, image renforcée par l'exercice quasiment libéral de la profession, le pédicure podologue exerce pourtant une profession

Formation

Diplôme d'Etat préparé en trois ans dans des écoles agréées par le ministère des Affaires sociales. Chaque école organise son propre concours, mais la sélection reste sévère pour toutes. Les bac F7, F7' sont là aussi conseillés.

Inspecteur de police

Fonction

« Bras droit » du commissaire de police, l'inspecteur peut être affecté dans différents services, à savoir la police de l'air et des frontières, judiciaire, urbaine, les renseignements généraux ou à la surveillance du territoire. Ces affectations sont décidées, à la sortie de l'école d'inspecteur, en fonction du classement de l'élève. Ses attributions peuvent donc varier d'un service à l'autre, mais elles gar-

dent toutes leur côté « enquêtes et filatures » si souvent relatées dans les séries télévisées. Cet homme de terrain (et de plus en plus cette femme) est contraint, de par la rédaction de nombreux rapports, à une tâche administrative souvent jugée trop lourde.

Ce fonctionnaire peut bénéficier d'un plan de carrière intéressant; d'élève inspecteur, il peut, au fil des ans, devenir inspecteur principal, divisionnaire, voire commissaire de police.

attribuée au maréchal-ferrant: la dentisterie équine, c'est-à-dire tous les soins concernant l'hygiène de la bouche. Le renouveau du tourisme équestre laisse entrevoir un bel avenir à cette profession qui peut s'exercer de façon itinérante. Résistance est la clef d'entrée à cette profession, résistance au bruit, à la chaleur et surtout résistance physique.

Et comme il s'agit d'un commerce, le maréchal-ferrant devra posséder des notions de gestion et le sens du contact.

Formation

CAPA de maréchalerie par voie scolaire ou par apprentissage, BEPA activités hippiques spécialité maréchalerie.

Cartographe

Fonction

Maisons d'éditions, tourisme, presse, services publics et recherche sont autant de secteurs d'activités faisant appel au cartographe.

Comme l'indique son nom, il est chargé de la réalisation de cartes, de toute nature, à petite moyenne ou grande échelle, à partir d'éléments (le plus souvent photographiques) fournis par le demandeur mais également par les géomètres. La première tâche du cartographe est donc d'exploiter et d'interpréter ces données. La carte achevée sera utilisée pour les tirages papier, aussi nécessite-t-elle une grande précision et minutie. Sa réalisation fait appel à des techniques séculaires qui ne semblent pas devoir disparaître malgré l'apparition de l'informatique. Cependant, le carto-

graphe doit être capable de pratiquer les logiciels de cartographie et de dessin assisté par ordinateur. Ce travail sédentaire demande une double compétence incontournable: d'une part une très bonne aptitude au graphisme (sens de l'espace, des couleurs... mais aussi connaissance des différents supports et outillages utilisés), d'autre part, une capacité d'interprétation et de synthèse qui permet de comprendre et, par conséquent, traduire l'enjeu pédagogique ou scientifique de la carte.

Formation

BT dessinateur-maquetiste option cartographie, MST cartographe, diplôme de dessinateur-cartographe de l'Ecole nationale des sciences géographiques, DESS de cartographie thématique, DESS de cartographie et aménagement, DESS de conception et techniques cartographiques.

Agent immobilier

Fonction

L'agent immobilier effectue toutes les transactions propres aux agences ou cabinets immobiliers. Il réalise en tant qu'intermédiaire ou mandataire toutes les opérations d'achat, de vente, de location d'immeubles résidentiels, commerciaux ou d'entreprises. Selon la taille de l'agence, son travail sera plus ou moins spécialisé. Il pourra effectuer des travaux courants de bureau comme la tenue de fichiers, la rédaction de différents actes administratifs (loyer, état des lieux...), l'accueil du public. La plupart du temps, il devra aussi savoir négocier et dénicher les appartements. La tendance actuelle exige également de sa part une mission accrue dans le conseil de la clientèle comme par exemple choisir un plan de financement. Dans les petites agences, l'agent immobilier accompagne le client pour lui faire visiter les

biens susceptibles de l'intéresser. Aussi devra-t-il allier à des connaissances poussées dans le domaine juridique, le sens du contact et de la disponibilité.

Formation

CAP de professions immobilières option commis d'agent, immobilier mandataire, brevet professionnel, option agent immobilier et mandataire en vente de fonds de commerce, DEUST professions immobilières mais aussi les titulaires d'un DUT carrières juridiques, d'une licence en droit ou sciences éco...

L'agent immobilier doit, pour exercer sa profession, être titulaire d'une carte professionnelle délivrée par la préfecture sur justifications d'une aptitude professionnelle, d'une garantie financière, d'un casier judiciaire vierge, d'une inscription au registre du commerce et d'une responsabilité civile professionnelle. Cette carte est valable un an et doit être renouvelée par la préfecture.

Formation

Une seule école (Ecole supérieure des inspecteurs de la police nationale) forme en seize mois les futurs inspecteurs. Admission sur concours pour les candidats français titulaires du baccalauréat, âgés de moins de 30 ans, bénéficiant d'un casier judiciaire vierge et répondant à certaines conditions physiques.

Cette formation est rémunérée.



DONNEZ UNE DIMENSION EUROPEENNE A VOTRE BAC + 2

- . maîtriser l'environnement économique et législatif,
- . vous perfectionner aux techniques du commerce international,
- . intensifier votre pratique des langues.

Cette formation partagée entre centre et entreprise durera 1 an (1 860 h).
Financée par le Conseil Régional de Franche-Comté, elle peut être rémunérée.

icep

27 rue Pasteur - 39100 DOLE

Contact : Chantal CHENEVAT au 84 82 66 60

Métreur

Fonction

Ce technicien généraliste est à la fois un homme de bureau et de terrain. Il est généralement spécialisé par corps d'Etat (mètre en menuiserie, charpente, génie climatique...). Le métreur, ou sous la dénomination plus parlante d'économiste de la

construction, exerce un rôle d'évaluation financière et technique d'un projet. Par le biais de l'informatique (et plus spécialement le mètre assisté par ordinateur : MAO), il quantifie les matériaux nécessaires à la réalisation du projet, prend en compte un ensemble de paramètres comme les possibilités d'intempéries, de variation de prix pour établir une estimation du coût. Puis, il assure sur place la bonne gestion du chantier afin d'établir la facturation définitive des travaux.

En dehors de l'acquisition de

connaissances techniques importantes et de surcroît sans cesse en pleine évolution, le métreur doit aimer la mobilité, avoir le sens du contact, de la méthode et l'esprit d'analyse. Bref, un homme organisé.

Formation

Bac pro bâtiment « études de prix, organisation et gestion des travaux », BT étude et économie de la construction, BTS étude et économie de la construction, DNAT section « cadre bâti » option économie du projet et de la construction.

Aide-soignant(e)

Fonction

Véritable « homme » à tout faire, l'aide-soignant(e) travaille en coopération avec l'infirmière. Longue est la liste de ses attributions, il doit tout à la fois assurer les soins d'hygiène aux malades, le service des repas et l'entretien des locaux, sans oublier d'apporter confort et réconfort aux personnes hospitalisées. La patience, la résistance physique et nerveuse sont donc autant de qualités indispen-

sables à l'exercice de la profession.

Formation

Elle s'effectue essentiellement par la voie de la formation professionnelle. En effet, de nombreux agents hospitaliers préparent le certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant (CAFAS) après avoir exercé trois années durant la fonction d'agents hospitaliers. Les personnes de 17 à 45 ans titulaires d'un BEP carrières sanitaires et sociales, du brevet des collèges, du BEPA option auxiliaire sociale en milieu rural, du CAP d'aide maternelle ou d'une attestation d'admission en second cycle ont toutefois la possibilité d'accéder directement à cette formation. Les personnes ne possédant point l'un des diplômes précités peuvent tenter l'examen d'admission organisé par les DRASS.

Palefrenier-soigneur

Fonction

Intégré au sein d'exploitations d'élevages ou dans des centres hippiques, le palefrenier-soigneur est chargé des soins et de l'entretien des chevaux. En dehors des divers travaux d'écurie comme le nettoyage quotidien des boxes, l'entretien du matériel, le pansage et l'alimentation des chevaux, le palefrenier-soigneur est souvent responsable du maintien de l'entretien physique des chevaux. A ce titre, il doit, pour les détendre, les sortir « à la longe », c'est-à-dire (en principe) sans les monter.

La formation plus spécifique de « cavalier-soigneur » sera plus adaptée au monde des courses. En effet, elle procure l'autorisation d'entraîner chaque jour, donc de monter, les chevaux de compétition. Les titulaires de ce diplôme peuvent intégrer et des services publics, comme par exemple agent des haras nationaux, et des structures privées. Selon la taille de l'écurie et sa spécificité, un chef palefrenier ou un cadre d'écu-

Fonction

Professionnel de la santé, le diététicien est chargé d'expliquer et d'appliquer les règles d'équilibres alimentaires auprès d'individus isolés ou en groupes, de tout âge et quel que soit leur état physique. Sa tâche peut varier en fonction du secteur d'activité. En effet, en collectivité ou dans le domaine industriel, le diététicien assurera le suivi du produit alimentaire, de l'achat à la consommation. Ainsi, par exemple, devra-t-il, en tant que chef de produit dans l'industrie, coordonner les actions des services recherche et développement, marketing et consommateurs. En milieu hospitalier, le diététicien as-

sure un travail d'équipe avec médecins, économistes et cuisiniers pour élaborer des menus respectant le bon équilibre alimentaire, les contraintes financières...

L'exercice de la profession en libéral tend à se développer. Elle répond aux aspects informatifs et préventifs de la profession.

Formation

Deux diplômes d'exakte valeur : le BTS en diététique et le DUT biologie appliquée option diététique accessibles sur dossier scolaire et de préférence aux personnes titulaires d'un bac C, D, F7 ou F7'.

rie peut être utile pour coordonner le travail et assurer son suivi quotidien. Cette profession reste très fermée à la gente féminine.

Formation

CAPA de palefrenier-soigneur et CAPA de cavalier-soigneur accessibles par la voie scolaire ou l'apprentissage.

Esthéticienne

Fonction

Reflet de notre société où l'image est prédominante, l'esthéticienne, qu'elle exerce en libéral ou en tant que salariée d'un salon de coiffure, d'un institut de beauté ou bien encore au rayon parfumerie de grands magasins, voire dans certains milieux hospitaliers, est bien souvent sollicitée. Spécialiste des soins dits de beauté, elle applique son savoir-faire pour maintenir en forme, par des moyens physiques ou par application de produits cosmétiques, le corps et le visage de ses clients. Elle assure également un rôle informatif et commercial lors de la vente de produits de beauté. Douceur, bonne présentation, mais aussi sens du contact et notions de gestion sont autant d'atouts utiles à l'exercice de la profession.

Formation

CAP d'esthétique cosmé-



tique, BTS d'esthétique cosmétique sur dossier scolaire et de préférence pour les titulaires d'un bac F7, F7', C, D, D' ou F8, diplôme supérieur en cosmétologie de Toulouse II et MST chimie des arômes et des

parfums plus destinés aux fonctions de technico-commerciaux. De nombreuses écoles privées dont certaines dépendent directement de grands salons, dispensent leur propre formation.

Employé de pressing

Cet ouvrier spécialisé est chargé du nettoyage à sec, détachage et repassage des vêtements que le client lui apporte. Sa première tâche consiste à accueillir le client, réceptionner les articles textiles, les marquer et les trier en fonction de leur nature et du type de salissures. Cette opération terminée, il sera à même d'établir la fiche client et le devis. L'employé de pressing pourra vous proposer un service soigné pour lequel il devra effectuer le repassage mais aussi certaines retouches ou finitions à la main. Dans la plupart des pressings, le service dit économique ne demande pas d'intervention manuelle de l'employé. Par contre, il doit être capable d'assurer la maintenance courante du matériel de nettoyage, dégraissage et repassage. En tant que commerçant, il devra posséder des notions de comptabilité.

Formation

CAP entretien des articles textiles en entreprise artisanale. Brevet professionnel nettoyage, apprêtage en teinturerie.

Bibliographie

Fiches CIDJ

- 2.0521 « police nationale »
- 2.134 « carrières hippiques »
- 2.371 « agent immobilier »
- 2.516 « huissier de justice »
- 2.634 « études et carrières en géographie »
- 2.743 « diététicien »
- 2.744 « pédicure-podologue »
- 2.745 « aide-soignant »
- 2.791 « coiffeur »
- 2.792 « esthéticienne »
- 2.876 « métreur »
- 2.877 « géomètre-topographe »
- 2.912 « blanchisserie, teinturerie, nettoyage à sec »

Guides des métiers CIDJ - phosphore

- « Les métiers de la police » de J.-F. Moruzzi.

— « Les métiers du droit », de F. Askenazy et V. Le Sage.

— « Les métiers du bâtiment et des travaux publics » de J. Lebaz.

Collection l'Etudiant pratique

— « Les métiers de la mode et de la beauté », de F. Millet.

— « Les carrières paramédicales » de J. Lindecker.

Cahier ONISEP

— « La mode et ses métiers : haute couture, coiffure, bijouterie, esthétique » N° 54, Ire.

— « Textile, cuir, habillement, des industries de pointe » N° 34.

— « S'occuper d'animaux » N° 48.

— « Spécial bureau » (et notamment professions immobilières) N° 2.

— « Géomètre, topographe, carthographe » N° 42.

Avenirs (édité par l'ONISEP)

— « Les études d'histoire et de géographie : que faire

après ? » Nos 356-357.

— « Le droit : formations, métiers, nouveaux créneaux » Nos 413-414.

Le monde éditions

— « Le droit » de J.-P. Meynoncinc et C. Vital-Marcellé (collection « Vos études »).

Pour toutes informations supplémentaires

Centre Information Jeunesse

27, rue de la République

25000 BESANÇON

Tél. 81.83.20.40

et les bureaux informations jeunesse (p 2)

Contrat de qualification et contrat d'adaptation

Depuis quelques mois, les formations en alternance et l'apprentissage occupent le devant de la scène. La formation des jeunes et la lutte pour l'emploi sont en effet des défis essentiels. Le contrat de qualification et le contrat d'adaptation favorisent l'insertion professionnelle des jeunes et reposent sur l'emploi et la formation. Ces contrats s'adressent aux jeunes demandeurs d'emploi âgés de 16 à 25 ans. Ils leur permettent soit d'acquérir une qualification soit de s'adapter à l'emploi, grâce à une formation comprise dans l'horaire de travail.

Le contrat de qualification est un contrat de travail. Il vous donne la possibilité d'obtenir une qualification professionnelle reconnue par un diplôme, un titre homologué ou une convention collective. Vous obtiendrez cette qualification tout en exerçant une activité au sein d'une entreprise habilitée et en bénéficiant d'une formation dispensée par un organisme de formation. Vous êtes sans qualification ou vous avez une qualification qui ne vous permet pas d'obtenir un emploi, le contrat de qualification s'adresse à vous. Le contrat est conclu pour une durée de 6 mois minimum et de 24 mois maximum. La durée de la formation théorique et technique est au minimum égale à 25 % de la durée totale soit un mois et demi à six mois.

Le contrat d'adaptation est un contrat de travail facilitant votre embauche dans une entreprise en assurant une adaptation de votre qualification à l'emploi. Pour en bénéficier, vous devez être susceptible d'occuper rapidement un emploi sous réserve qu'une formation complémentaire vous soit apportée. Le contrat peut être conclu pour une durée déterminée de 6 mois minimum et de 12 mois maximum. Il est à durée indéterminée si vous occupez un emploi permanent. La durée de la formation théorique et pratique est de 200 heures quelle que soit la durée du contrat. Les contrats à durée indéterminée précisent la durée de la formation qui ne peut pas excéder 12 mois.

Ces deux contrats étant des contrats de travail, vous avez le statut de salarié. Vous bénéficiez d'une rémunération, de congés payés et d'une protection sociale, ainsi que de l'ensemble des dispositions applicables aux salariés de l'entreprise.

Afin de veiller au bon déroulement du contrat et de votre formation, un tuteur est désigné au sein de l'entreprise. Il a pour mission de vous guider pendant votre temps de présence en entreprise.

Pour pouvoir bénéficier de ces mesures, pour vous aider à trouver un employeur, l'ANPE, les Chambres consulaires, les PAIO, les missions locales, les organismes de formation peuvent vous aider dans vos démarches.

Pour l'employeur, le service administratif compétent est la Direction régionale du travail et de l'emploi.



BEES activités équestres, option saut d'obstacle (Photo Centre hippique du Pays de Montbéliard)

Elisabeth et Saad nous racontent...

Elisabeth a 23 ans. Aujourd'hui, elle est comptable dans une association. Elle nous trace son itinéraire.

« J'ai quitté l'école à 20 ans après avoir obtenu un CAP puis un BEP comptabilité. Face à des difficultés d'insertion, je me suis rendue à la mission locale de Besançon. Je désirais suivre des formations complémentaires pour être plus opérationnelle et avoir de meilleures chances sur le marché de l'emploi. J'ai commencé à faire un TUC comme aide-comptable dans une association. Grâce au Fonds mutualisé, j'ai pu suivre une formation pendant le mi-temps non travaillé. Ensuite, toujours avec cette association, j'ai conclu un contrat de qualification de 2 ans. J'ai pu ainsi continuer à me former non seulement en comptabilité mais également en secrétariat, bureautique et informatique. À l'issue du contrat, l'association m'a proposé un contrat de travail à durée indéterminée comme comptable ».

Saad, avant d'avoir obtenu un emploi dans une entreprise de bureautique, a rencontré des difficultés d'insertion professionnelle. Il nous raconte son cheminement.

« J'avais besoin d'information, de conseil en matière d'orientation. Je suis allé à la mission locale où j'ai rencontré un conseiller des métiers. Pendant notre entretien, j'ai ressenti le besoin d'effectuer un bilan des compétences que j'ai réalisé au CIBC. Ensuite je suis entré en SIYP pour 6 mois dans l'entreprise où je travaille actuellement. J'étais chauffeur-livreur et je faisais également un peu de vente en magasin. Avec ce même employeur, j'ai signé un contrat d'adaptation suivi d'un contrat de travail ».



La formation d'aide-soignante se dispense dans plusieurs écoles en Franche-Comté. (Photo CIFP)

CIFP

CENTRE D'INFORMATION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

36 14 FP 2
AFOTEL-FORMATEL

UNION REGIONALE DE LA FRANCHE-COMTE
DE LA FRANCHE-COMTE

Actions de formation continue

Technicien géomètre topographe

Objectif: être capable de réaliser un état de l'existant physique et juridique, d'exécuter des implantations, d'assurer le contrôle géométrique d'ouvrage.

Organisme: AFPA route de Sarran, 19300 Egletons, tél. 55.93.04.69.

AFPA 70, avenue de la Victoire, 77109 Meaux cedex, tél. (1) 60.09.01.81.

Technicien metteur en menuiserie de bâtiment et d'agencement

Objectif: être capable d'étudier globalement une affaire, de participer à l'étude technique, à l'exécution, au contrôle des travaux, d'établir ou de vérifier les factures.

Organisme: AFPA 1, rue de l'Industrie, 68000 Colmar, tél. 89.23.54.11.

AFPA 68, rue de Babyblone, 87036 Limoges, tél. 55.30.34.77.

BEES 1er degré équitation en 2 ans 2e année

Objectif: préparation au Brevet d'Etat d'éducateur sportif 1er degré: activités équestres. Formation générale. Formation optionnelle: saut d'obstacle.

Organisme: centre hippique du Pays de Montbéliard, fermes des Buis, 25700 Valentigney, tél. 81.37.91.61.

Renseignements complémentaires:

- Durée: 1.165 heures;
- Titre ou diplôme homologué de niveau III;
- Tout public;
- Financement Conseil régional de Franche-Comté.

Préparation professionnelle au secteur santé, niveau IV

Objectif: préparer les concours d'entrée de niveau IV en écoles professionnelles du secteur de la santé; acquérir un niveau de formation générale et culturelle de base permettant la réussite de l'ESEU ou du bac F8; acquérir des éléments de formation professionnelle théorique et pratique.

Organisme: FRMFREO, 12, rue de la Famille, 25041 Besançon cedex, tél. 81.80.33.72.

Renseignements complémentaires:

- Durée: 975 heures;
- Lieu de formation: Fougerolles;
- Attestation de capacité de niveau IV;
- Financement Conseil régional de Franche-Comté.

Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignante, niveau V

Objectif: préparation au certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignante.

Organismes:

- Centre hospitalier régional, 2, place Saint-Jacques, 25030 Besançon cedex, tél. 81.66.81.66.
- Centre de long séjour de Bellevaux, 29, quai de Strasbourg, 25012 Besançon cedex, tél. 81.61.42.00.
- Centre hospitalier général, 2, rue Flamand, 25209 Montbéliard cedex, tél. 81.91.61.59.
- Centre hospitalier général, 2, faubourg Saint-Etienne, 25300 Pontarlier, tél. 81.38.54.54.
- Hôpital, 5, rue du Docteur-Normand, parc de Scey, 39100 Dole, tél. 84.72.81.21.
- Hôpital BP 110, 39302 Champagnole cedex, tél. 84.52.23.77.
- Centre hospitalier général, 110, rue Regard, BP 364, 39016 Lons-le-Saunier cedex, tél. 84.35.60.00.
- Centre hospitalier, 4, rue de l'Arsenal, 70100 Gray, tél. 84.64.61.61.
- Centre hospitalier général, 41, avenue Aristide-Briand, 70014 Vesoul cedex, tél. 84.76.22.33.
- Centre hospitalier général, 14, rue de Mulhouse, BP 499, 90016 Belfort cedex, tél. 84.57.40.00.

Train

Des prix incroyables avec le billet BIGE

Pour la France

A qui sont destinés les BIGE ?

A tous les étudiants et scolaires de moins de 26 ans pouvant justifier, lors de l'achat du billet et dans les trains, de leur âge et de leur statut. D'où la nécessité d'emporter avec soi son certificat scolaire ou sa carte d'étudiant.

Quelle réduction ?

Il est accordé entre 20 et 25 % de réduction sur le tarif officiel de la SNCF en vigueur au moment de l'achat.

Peut-on prendre tous les trains ?

En contrepartie de l'avantage tarifaire offert, seuls certains trains sont autorisés. A chaque billet correspond une fiche d'interdiction qui vous sera remise par notre bureau de vente.



Destination pays étrangers

A qui sont destinés les BIGE ?

A tous les jeunes de moins de 26 ans. Pour vous faire établir un billet, apporter obligatoirement un passeport ou une carte d'identité.

Quelle réduction ?

Elle varie selon la destination. Elle peut atteindre 40 % sur le barème officiel en vigueur.

Exemples de prix (aller-retour)

Le service billetterie peut vous établir des billets au départ de toutes les villes françaises et des allers simples au départ de pays étrangers.

- Besançon - Berlin : 976 F
- Besançon - Munich : 720 F
- Besançon - Cologne : 616 F
- Besançon - Bruxelles : 546 F
- Besançon - Dublin : 1.703 F
- Besançon - Madrid : 1.076 F
- Besançon - Londres : 1.072 F
- Besançon - Milan : 466 F
- Besançon - Rome : 750 F
- Besançon - Varsovie : 1.184 F
- Besançon - Genève : 248 F
- Besançon - Lausanne : 197 F
- Besançon - Zurich : 301 F
- Besançon - Prague : 970 F

Exemples de prix aller-retour

Notre bureau de vente peut vous délivrer des billets au départ de toutes les villes françaises.

- | | |
|-------------------------------|------------------------------|
| Besançon - Dijon : 108 F | Besançon - Marseille : 424 F |
| Besançon - Paris : 332 F | Besançon - Toulon : 466 F |
| Besançon - Lyon : 202 F | Besançon - Biarritz : 746 F |
| Besançon - Nancy : 252 F | Besançon - Brest : 690 F |
| Besançon - Strasbourg : 236 F | Besançon - Bourges : 314 F |



Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au service billetterie du CIJ, 27, rue de la République, Besançon, les lundi et samedi, de 13 h 30 à 18 h et du mardi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Ouvert toute l'année.

138

melody
COMPACTS - DISQUES - K7

Nous sommes presque en 2000 après Jésus-Christ. Toute la France est paralysée par les Compills, les Remix et autres Bails de TOP 50. Toute ? Non ! A Besançon, quelques irréductibles amoureux de Rock résistent encore et toujours à l'envahisseur...

melody
C.D. - Disques - K7 - Concerts

81.83.31.40 - 2, rue Marulaz - BESANÇON
84.76.79.89 - 19, rue Genoux - VESOUL

ER 6 121191

Des coupes qui portent un nom
Jacques HERRMANN

Avec lui une équipe jeune et talentueuse prendra la peine de vous écouter

Aux étudiants **10 % de REMISE**

Haute Coiffure Création
Jacques HERRMANN

Besançon Grand Centre
6, rue d'Anvers - Tél. 81.81.36.09



Un festival d'images

Du 23 novembre au 1^{er} décembre, aux cinémas Alpha et Kursaal de Belfort, entrevues : une compétition nationale et internationale.

Des nouveaux cinéastes, auteurs de courts et longs métrages, fictions et documentaires, concourent pour des prix décernés par un jury professionnel et un jury public et des récompenses attribuées par la ville de Belfort, le Conseil général, le Festival, la fondation Kodak-Pathé et la Prociprep.

Les projections se dérouleront du 24 au 29 novembre au cinéma Alpha.

Des rencontres

Le Festival reçoit Marco Ferreri et présente l'ensemble de son oeuvre.



«La Carne» ou «La Chair» ou tout simplement l'expression nouvelle des derniers fantasmes de Marco Ferreri.



Claude Rich dans «Le Souper», Molière 1991 du meilleur spectacle de théâtre privé, à la Maison des arts et loisirs de Sochaux les 25 et 26 novembre, à 20h45.

Parmi ses vingt-cinq films, le jeune public découvrira un film légende «La Grande Bouffe», mais aussi et surtout l'ironie caustique de ce grand monsieur italien.

Et pour ceux qui seraient réfractaires à ses oeuvres, le Festival porte un regard sur l'oeuvre de Harry Langson, acteur scénariste et réalisateur américain (1884-1944). «The Chaser», présenté au théâtre Granit avec un accompagnement musical de et par Pierre Blondeau au synthétiseur clôturera le Festival le 30 novembre à 20h30.

Enfin, pour contenter tous les amoureux du 7e Art, un chapitre intitulé «le cinéma tel qu'on le parle ou des Marx Brothers à Marguerite Duras» vous fera découvrir, en dix-huit films, l'histoire du cinéma.

Les projections auront lieu aux cinémas Alpha et Kursaal, du 23 novembre au 1er décembre.



F.-J. Ossang, lauréat 1990, primé pour son film «Le Trésor des îles chiennes».

Soirée d'ouverture

En présence du réalisateur, projection du film inédit de Marco Ferreri «La Maison du sourire», réalisé en 1990. Samedi 23 novembre, à 20h30, au cinéma Alpha.

Tarifs

Entrée : 24 F.
Art et Essai : 12 F.
Abonnement 5 séances : 80 F ; 10 séances : 120 F.

Premières épreuves

Du 25 au 27 novembre, le Festival accueille, comme en 1989 et 1990, les élèves et enseignants des classes audiovisuelles pour des rencontres avec les professionnels présents et des films.

237



La « Madeleine » de Morteau

Plus célèbre que la saucisse, «la» Laurence Semonin et son accent du terroir campent depuis quelques années déjà, un personnage haut en couleur.

Un témoignage des choses de la vie, de celles qui l'entourent... Bref un spectacle pour tous ! A voir ou revoir au Thév de Vesoul, le 29 novembre, «La Madeleine Proust à Paris» et le 30 novembre, «La Madeleine Proust en forme» à 20h30.

Laurence Semonin dans la Madeleine Proust à Paris

Nouveau

Exit La Loco, «L'Orient-Express» reprend les rails.

Pour ceux qui ne comprendraient pas ce jargon, un nouvel en-

droit pour écouter de la musique à Besançon. Le nom a changé, pas l'adresse, que je rappelle: chemin des Prés de Vaux, sous l'ex-Usine, la Factory. Que de changements!

JUSQU'AU 20 NOVEMBRE 91

5^e anniversaire de Lumitech

-20% sur tout le magasin!



sauf abat-jour, ampoules et matériel électrique



Lumitech

67-69, av. J.-Jaurès
90000 BELFORT
Tél. 84.21.71.44

luminaires
et composants
abat-jour
halogènes
matériel
électrique
décoration



Kassav' au Palais des sports de Besançon le 3 décembre.
(Location au CIJ).

Bloc-notes

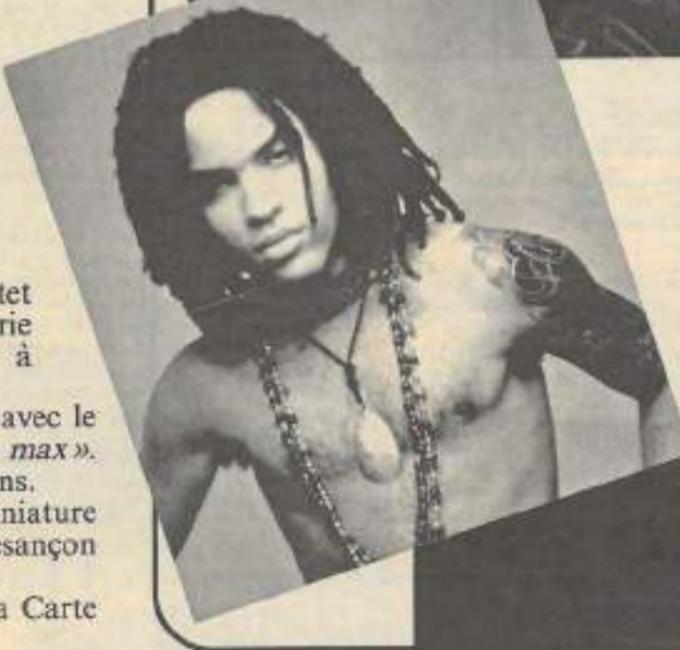
18 novembre : « Les filles dans le gros n'avion » (café-théâtre).
Théâtre de Besançon (de 125 F à 155 F - tél. 81.82.14.56).

23 novembre : jazz avec le quartet jazz franco-allemand Jean-Marie Aubert. MPT Georges Brassens à Beaucourt.

23 novembre : concert de jazz avec le Big Band d'Arbois « Jazz sur un max ». Théâtre des Terres rouges à Salans.

23 novembre : expo de Rail-miniature parc des expos et des congrès à Besançon (infos : tél. 81.52.73.53).

28 et 29 novembre : salon de la Carte postale (infos : tél. 81.34.45.65).



L'Écureuil en concert



19.11 : Lenny Kravitz, Palais des sports (Besançon).

20.11 : Dominic Sonic, Montjoye (Besançon).

27.11 : Fredericks, Goldman et Jones, parking Géant-Casino de Besançon (également le 28 à Voujaucourt).

27.11 : Pigalle, Montjoye (Besançon).

08.12 : Fredericks, Goldman et Jones, au Juraparc (Lons-le-Saunier).

17.12 : Calvin Russel, Montjoye (Besançon).

20.12 : Babylon Fighters, Montjoye (Besançon).

La location de ces concerts peut se faire dans les Caisses d'Épargne de Franche-Comté et au CIJ de Besançon.

C-dessus : Dominic Sonic, après Dabo et Niagara, nous vient tout droit de Rennes pour nous préparer à affronter Noël.

Calvin Russel, blues et rock sans fioritures. (Photo MARGARITA)

236

Et 3 1919

MICRA PRIX, MAXI PUNCH



Maxi choix pour la MICRA : 1000 ou 1200 cm³, 3 ou 5 portes, boîte 4, 5 ou automatique. Et toujours un maxi équipement : montre à quartz, radio K7 stéréo, appuis-tête réglables, essuie-glace arrière, peinture métallisée, vitres teintées, rétroviseurs droit et gauche réglables de l'intérieur.

de 50.400 F à 69.555 F

Chez votre concessionnaire

NISSAN

GARAGE THIEBAUT

A DELLE

18, faubourg de Belfort
Tél. 84.36.10.81

A BELFORT

22, avenue d'Altkirch
Tél. 84.21.56.57

Les transmuseales de Rennes

Du 4 au 7 décembre, musique non stop dans la cité bretonne. Infos : 99.31.12.10.

Programme :

La mouvance raggamuffin' (fusion du rap et du reggae) sera très largement présente. En tête, Jah Shakka, un Jamaïcain, tout droit sorti de son « Angleterre d'adoption », Gary Clail, le rap new-yorkais des « Son of Bazerk » sans oublier notre MC Solar national et certains autres qui demandent à être mieux connus comme Dazibao, Dirty District, David Vincent...

En terre bretonne, des Bretons il y en aura bien évidemment et côté musique ils sont plutôt bons !

Du « rock » du bon du vrai, avec des « vieux routiers » comme Tony Joe White et Leon Redbone, mais aussi le tout dernier groupe d'Arno, autrement dit Charles et Les Luhus.

Les Anglais toujours présents avec des nouveautés comme Gallon Drunks, Curve et James.

Après le choc des Pixies, les Américains reviennent en force avec Nirvana.

Enfin côté World Music, la Norvégienne Mari Boine Persen et un Nigérien aux allures de Lenny Kravitz, Keziah Jones.

Et puis, honneur hommage hurrah à Bob Marley sous forme d'une expo photos réalisée par certains de ses proches. Une exclusivité française !



Le ton téléthon

L'association française des myopathies organise les 6 et 7 décembre prochains, le 5^e téléthon.

Partout en France, des centres de promesses seront ouverts pour recevoir votre soutien financier et contribuer ainsi à encourager et faire avancer la recherche sur les maladies génétiques.

Dans notre région, certaines villes, certains villages ont voulu, à leur façon, soutenir cette chaîne de solidarité.

L'association familiale culturelle et sportive de Devecey, avec l'aide de plusieurs associations du village et des communes voisines organise les 6 et 7 décembre une « fête » dont les bénéfices seront intégralement reversés à l'AFM.

Des démonstrations d'activités sportives (tennis, basket, gymnastique, judo et danse), des animations musicales animeront ces deux journées. Et pour les soirées des 6 et 7, trois groupes se succéderont dans la salle AC 2000 de Châtillon-le-Duc. Jazz, rock et variétés pour satisfaire les goûts de chacun. La carte d'entrée pour les deux jours sera vendue 50 F.

Les autres initiatives :

— « Les roues de l'espoir » où des personnes en fauteuil roulant sillonneront les routes du pays de Montbéliard.

— Les pompiers participeront à cette



Christian Cuiet prête gracieusement son concours à la manifestation organisée à Châtillon-le-Duc.

manifestation à travers des exploits sportifs à Besançon, Hérimoncourt, Montbéliard, Morteau et Pontarlier.

— Deux voitures à pédale se croiseront sur l'itinéraire Valentigney-Grenoble.

— Une navette spéciale reliera Dijon aux Longevilles-Mont-d'Or. Ambiance de fête à chaque gare d'arrêt.

Les autres villes participantes: Audincourt, Arbois, Belfort, Dampierre-sur-Salon, Dole, Frasnay, Giromagny, Gray, Lons-le-Saunier, Luxeuil, Mouchard, Poligny, Port-sur-Saône, Salins, Saulnot, St-Claude et Vesoul.

Infos auprès des coordinateurs régionaux AFM: M. Cotter et M. Tannieres au 81.80.40.35 (Doubs et Territoire-de-Belfort), M. Drezet au 84.82.26.27 (Jura) et Mme Reynes au 84.49.55.13 (Haute-Saône).

C'est fou!

Exhibitionniste, provocateur, chanteur, chorégraphe, mime, magicien, Jango Edwards associe à ces différentes métamorphoses le don de la loufoquerie.

Forcé de la nature de type rabelaisienne, « Dingo » Jango est une véritable bête de scène qui sans parler un langage précis et recensé, vous époustoufle du lever au tomber de rideau.



La présence ravageuse de Jango Edwards est signalée à Besançon le 22 novembre au théâtre municipal.

Où acheter vos places?

Le CIJ de Franche-Comté a établi certains liens privilégiés avec le monde du spectacle et notamment le Centre dramatique national.

Du nouveau, au Casino, cette année, le théâtre joue enfin la carte de la convivialité: espace bar et autres surprises à découvrir...

Bref pour tous vos spectacles, du mardi au vendredi, de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, mais aussi les lundis et samedis, de 13h30 à 18h, vous pouvez vous renseigner sur les prochains spectacles à venir et réserver votre place.

Le théâtre fait école

Tiré d'un texte de Brecht, « La Minute de silence », jouée par la Compagnie grenobloise « Les Inachevés », investira du 9 au 14 décembre les établissements scolaires Pergaud et Victor-Hugo à Besançon.

Leçon d'histoire, sensibilisation au monde du théâtre ou bien encore expression de la mémoire collective?

Une chose est sûre, cette pièce ne peut que susciter la réflexion et engendrer les débats.

Infos: CDN (81.88.55.11)



Entre les quatre murs d'une classe, toute l'émotion, tout le plaisir du théâtre.

Musiques sacrées du Tibet

L'aide à l'enfance tibétaine, association placée sous la bienveillance du Dalaï Lama, organise une tournée nationale des moines de l'université tantrique de Gyoto.

Les Bisontins pourront découvrir le 11 décembre à l'église Notre-Dame ces chants envoûtants, ces souffles rituels qu'accompagnent tambours, trompes et clochettes. Réservation des places au CIJ.



125

NOUVEAU :
Afrutage traditionnel
couteaux et ciseaux



**LES NOUVEAUX
CORDONNIERS**

QUALITE - PRIX :
VENEZ COMPARER !

Clés "Bricard" sur commande
Vente de produits d'entretien "TANA" et "WOLY"

DELAIS : 24 H !

M. MOISSON 91, rue Battant - BESANÇON
Tél. 81.81.28.78

Toutes réparations de cordonnerie - Talons minute - Réparations cartables, poignées - Ressemelage complet chaussures montagne cousues

A votre service du lundi au samedi
de 7 h à 18 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 30

UNE EQUIPE DE VRAIS PROFESSIONNELS :
LES NOUVEAUX CORDONNIERS

Fabrication immédiate
Reproduction des clés :
voitures, meubles, clés à pompe
Ressemelage de chaussures d'escalade, etc.

CLE VERROU DE SECURITE : 10^F



Les mercredis de l'info

Le Bureau Information-Jeunesse de Montbéliard vous invite, tous les mercredis de l'année, au rendez-vous vivant de l'information.

Le 20 novembre: intervention de M. Billaud, des Francas, pour tout savoir sur la formation d'animateurs et directeurs de centres de vacances.

Le 27 novembre: diffusion d'une vidéo sur le jeune conseil municipal de Besançon, en présence du jeune conseil municipal montbéliardais.

Le 4 décembre: intervention de M. Jean-Marie Alix du centre de bilan personnel et professionnel.

Le 11 décembre: une personne de l'association «Le Relais» vous parlera des problèmes de la toxicomanie.

INFOS: BIJ, 1, rue Mouhot, 25200 Montbéliard, tél. 81.94.46.60.



(Photo UCPA)

Vous êtes jeune et sportif?

Vous souhaitez faire un stage avec l'UCPA (vacances sportives)?

Pensez à la carte-jeunes!

Vous pouvez bénéficier de 80 à 260 F de réduction.

Pensez-y!!!

Cartes-jeunes, en vente au CIJ, service billetterie, 70 F.

134

Le département et la prévention de la délinquance

L'aggravation du chômage, la mauvaise santé par les conditions de vie dans les banlieues, l'augmentation du nombre des jeunes sortant du système éducatif sans formation, la précarité croissante des familles en rupture et en voie de marginalisation favorisent le développement des phénomènes de délinquance.

Les responsables politiques comme l'ensemble des acteurs sociaux ne restent pas inactifs. Les conseils communaux de prévention de la délinquance (CCPD) qui regroupent dans les principales agglomérations du département tous les services, institutions, organismes intéressés (élus locaux, services sociaux, justice, police, associations, etc.) permettent de coordonner les efforts de chacun, de déterminer des objectifs en commun et de procéder à l'évaluation des résultats obtenus. Les exemples sont nombreux d'initiatives prises par les uns et les autres pour réduire les facteurs de risque et, par voie de conséquence, le recours à la répression. Celle-ci, certes, reste dans bien des cas inévitable mais elle est toujours la marque d'un échec.

Les communes pour leur part, en liaison le plus souvent avec les associations, ont mis en place des réseaux plus ou moins denses de structures,



Le CIJ de Besançon, une importante documentation sur la formation et les métiers.

d'équipements ou de services capables de répondre aux besoins des jeunes dans le domaine de l'animation et des loisirs. Par ailleurs, parallèlement aux efforts menés par l'Education nationale dans les quartiers défavorisés, des stratégies de lutte contre l'échec scolaire tendent à favoriser l'intégration à l'école, ce qui, on le sait, est le plus sûr moyen de réussir l'intégration tout court.

Les missions locales pour l'emploi, les centres information-jeunesse (CIJ) touchent, quant à eux, de très nombreux jeunes et délivrent une information générale ou orientée notamment sur les questions de formation, de logement.

Enfin, l'Etat, le département, les collectivités locales mènent depuis des années des actions de grande envergure dans les quartiers associant réhabilitation du bâti et tentatives de dynamisation de la vie sociale et des solidarités locales. Ce sont les fameuses opérations de «Développement social des quartiers» (DSQ) et «Quartiers sensibles» qui concernent dans le Doubs plusieurs milliers de familles et qui donnent à celles-ci l'opportunité d'une évolution positive de leur destin et d'une meilleure organisation des rapports sociaux.

Le Conseil général, pour sa part,

participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion et la promotion sociale des jeunes et de leurs parents. Il le fait traditionnellement, par l'intermédiaire de ses services sociaux polyvalents et spécialisés implantés sur tout le territoire et de façon plus récente, en cherchant à développer des lieux d'accueil et d'écoute conçus pour les jeunes (adosphère), mais aussi pour faciliter l'amélioration des relations parents-enfants et ce dès le premier âge (Toboggan à Pontarlier, Espace Mômes à Besançon, Galipette à Montbéliard).

L'année 1991 a vu l'assemblée départementale prendre une nouvelle initiative en direction des jeunes vivant dans les quartiers difficiles. Dans le cadre de conventions passées avec les communes et les associations, c'est ainsi près de vingt postes d'éducateurs de prévention spécialisée qui seront financés par le Conseil général dans toutes les villes où se manifestent les plus grands risques d'exclusion sociale. Par cet effort vigoureux et sans précédent, le Conseil général entend contribuer, aux côtés de ses partenaires, à la prévention de la délinquance, favoriser l'insertion des jeunes et marquer ainsi son attachement pour un développement équilibré et harmonieux du département.

DESTINATION ANGLAIS
stages débutants
DESTINATION ALLEMAND
stages tous niveaux
soir et samedi matin
ATELIER
DE CONVERSATION

ESPACE LANGUES

G R E T A

University of Cambridge
International Examinations

G R E T A

Renseignements et inscriptions :
Téléphone : 81.88.25.94
Minitel : 81.88.56.10
Télécopie : 81.80.67.48
35, avenue de Montrapon
BP 1233 - 25004 BESANÇON cedex

Lycéens, vous avez le droit à la parole !

Le décret du 19 février 1991, qui définit les droits et devoirs des lycéens, permet la création, au sein de l'établissement, d'associations type loi 1901 et garantit leur droit à l'expression à certaines conditions.

Les lycéens peuvent s'associer : c'est une nouveauté. Avant que l'on ne définit leurs droits et qu'on les ait codifiés, les lycéens ne pouvaient s'investir que dans le cadre du foyer socio-éducatif ou de l'Association sportive. Dorénavant, un lycéen majeur peut créer (avec d'autres...) une association « type loi 1901 » et permettre à des élèves mineurs d'y participer. Dès que les statuts de l'association ont été enregistrés à la préfecture, le bureau (démocratiquement élu, c'est toujours mieux) en dépose une copie au chef d'établissement qui jugera si ses activités sont conformes à la nouvelle législation. C'est-à-dire « sous réserve que leurs objet et activité soient compatibles avec les principes du service public de l'enseignement ; en particulier, elles ne peuvent avoir un objet ou une activité de caractère politique ou religieux ».

Passée cette étape, l'association pourra exister librement à l'intérieur de l'établissement où elle a installé son siège. Elle pourra prétendre à l'organisation de réunion (en dehors des heures des cours) et inviter des personnalités extérieures à y intervenir (attention, là encore à la loi ! Parlez en d'abord au chef d'établissement). Si elle

souhaite disposer d'un local ou d'une salle de réunion, l'association peut en faire la demande par l'intermédiaire du conseil des délégués élèves (CDE) : la loi prévoit, en effet, que des panneaux d'affichage et, dans la mesure du possible un local, soient mis à la disposition des associations d'élèves. L'association doit, bien sûr, s'attacher à contribuer à l'animation de l'établissement, elle peut, par exemple, prendre en charge la gestion de la « Maison des lycéens » (qui doit remplacer progressivement les foyers socio-éducatifs).

Mais elle peut également nouer des rapports avec des partenaires extérieurs et favoriser, ainsi, l'ouverture de l'établissement.

La vie associative joue un rôle considérable dans l'organisation de la société française. L'existence de contre-pouvoir fort est une garantie démocratique. Le développement d'une pratique associative dans les lycées peut permettre aux jeunes de se faire entendre tout au long de leur scolarité.

Un projet de loi pourrait prochainement voir le jour pour permettre aux plus jeunes de prendre des responsabilités, abaissant en particulier l'âge requis (18 ans) pour créer une association. Affaire à suivre...

Alors, si l'envie de faire bouger les choses vous démange, parlez-en autour de vous et organisez-vous !



Plus le domicile est éloigné du lycée plus le pourcentage d'élèves scolarisés diminue

En Franche-Comté, le taux de scolarisation dans les lycées publics (seconde, première, terminale) varie fortement d'un canton à l'autre. Le pourcentage s'échelonne de 23,7 % pour le canton de Vitrey-sur-Mance à 45,9 % pour le canton de Besançon. Pourquoi de tels écarts ? La poursuite des études en lycée apparaît « inversement proportionnelle à la distance séparant les communes d'un canton au lycée le plus proche », telle est l'une des principales conclusions de l'étude effectuée par Christine Reverchon dans le cadre d'une mémoire de maîtrise de géographie.

Ainsi, il apparaît que, plus on est proche d'un lycée, plus on a de chance de poursuivre des études secondaires longues. Même si, comme le précise l'auteur, d'autres critères interfèrent comme la scolarisation dans le

privé, la scolarisation hors de l'académie ou la composition sociale de la population.

Cette étude a également permis de mesurer l'importance des migrations des lycéens hors de leur district d'origine. (Le district est une division administrative qui détermine les zones de recrutement de chaque lycée, il y a onze districts dans l'académie). Trois groupes ont ainsi été déterminés : le premier comprend les districts de Saint-Claude, Pontarlier, Lure et Gray, avec plus de 20 % des élèves scolarisés hors du district de résidence ; le second se compose des districts de Poligny, Lons-le-Saunier, Vesoul et Dole avec 10 à 20 % d'élèves scolarisés hors de leur district ; le troisième regroupe les districts de Besançon, Montbéliard et Belfort dont moins de 10 % des élèves ne sont pas scolarisés dans leur district. Explications : « Les districts où le choix

des filières est limité, les élèves sont plus nombreux à poursuivre leurs études dans un autre district que celui de leur lieu de résidence » et inversement.

Globalement : 13,2 % des lycéens de Franche-Comté quittent leur district d'origine pour suivre des filières qui n'y sont pas dispensées. L'immense majorité se contente donc des sections proposées, ce qui, dans certains districts, limite fortement les débouchés des élèves. Conclusion de l'auteur, il faut « que les lycées soient assez proches des élèves afin que le taux de scolarisation en second cycle long augmente ».

Cependant, « il ne faut pas que les lycées soient trop petits car le choix des filières qu'ils proposeraient serait limité ».

Joseph DOILLON



☎ 84 76 20 24
DGD FORMATION
RN 19 - 70000 VESOUL

SOUTIEN SCOLAIRE
du CM à la terminale
FORMATIONS REMUNEREES POUR
Jeunes 16-25 ans et Adultes
FORMATIONS POUR ENTREPRISES

AUTO-STOP SERVICE

Extrait des offres au 30 octobre 91

★ Montbéliard - Lyon : 2 places, via Besançon. Départ le vendredi soir, retour le lundi matin à 7 h. Réf. 00129.

★ Besançon - Saint-Loup : 3 places, via Vesoul. Départ vendredi vers 14 h 30, retour lundi vers 8 h 30. Réf. 00135.

★ Besançon - Champagnole : 2 places. Départ le vendredi 19 h, retour le lundi 7 h. Réf. 00134.

★ Besançon - Dijon : 2 places. Départ vendredi soir, retour dimanche soir. Occasionnellement. Réf. 00133.

★ Besançon - Lausanne : 2 places. Départ vendredi 16 h, retour le samedi 19 h, une fois par mois. Réf. 00132.

★ Besançon - Lyon : 2 places. Départ vendredi soir, retour lundi matin. Réf. 00130.

★ Besançon - Valence : 2 places, via Lons, Bourg, Lyon. Départ le vendredi 16 h 30, retour le lundi midi. Non fumeur. Réf. 00128.

★ Besançon - Hériscourt : 2 places. Départ le vendredi 18 h, retour le dimanche 20 h. Réf. 00127.

Une offre de trajet vous intéresse :

Précisez la référence de l'offre, déclinez votre identité et le numéro de téléphone de l'offreur vous sera communiqué.

Auto-stop Service : CIJ, 27, rue de la République, 25000 Besançon. Tél. 81.83.20.40, 36.15 IJ.

Un petit problème de transport... ? Une place dans votre véhicule ?...

N'oubliez pas : le service régional auto-stop du CIJ Franche-Comté est à votre disposition et entièrement gratuit. Tél. 81.83.20.40 (Auto-stop).

CHAMBRES MEUBLÉES A BESANÇON

Extrait des offres au 30 octobre 91

QUARTIER COMBE-SABAGASSE

★ Dans maison, entrée propriétaire, un étage, 20 m², accès salle de bains et cuisine, chauffage électrique, bus 6, 2, 32, 21, loyer : 1.000 F TCC/mois. Caution : un mois de loyer. Disponible. Locataire souhaitée : étudiante. Réf. C 588.

QUARTIER LES CRAS

★ Dans maison, entrée propriétaire, un étage, salle de bains en commun à deux chambres, accès cuisine pour petit déjeuner, chauffage central, bus 1 et 7 proches. Loyer : 950 F TCC/mois. Caution : un mois de loyer. Disponible le 28 octobre 1991. Locataire souhaité : étudiant région. Réf. C 279.

QUARTIER BRIGILLE

★ Dans maison, entrée indépendante, 17 m², lavabo dans la chambre, douche en commun à deux chambres, possibilité réchaud, chauffage central, bus 5 proche. Loyer 980 F TCC/mois. Caution : un mois de loyer. Disponible. Locataire : étudiant. Réf. C 195.

QUARTIER FONTAINE-ARGENT

★ Dans maison, entrée propriétaire, un étage, 17 m², accès salle de bains, réchaud, chauffage électrique, bus 5 proche. Loyer : 900 F TCC/mois. Caution : un mois de loyer. Disponible. Locataire souhaitée : étudiante région. Réf. C 534.

QUARTIER SAINT-CLAUDE

★ Dans immeuble, entrée propriétaire, standing, accès cuisine et salle de bains, chauffage au gaz, bus 2 et 4 proches. Loyer : 1.000 F TCC/mois. Caution : un mois de loyer. Disponible. Locataire souhaitée : étudiante région. Réf. C 4.

QUARTIER MONTRAPON

★ Dans immeuble, entrée indépendante, réchaud dans la chambre, salle de bains en commun à deux chambres, chauffage au gaz, bus proches. Loyer : 1.200 F TCC/mois. Caution : un mois de loyer. Disponible le 1er décembre 1991. Locataire souhaité : étudiant. Réf. C 783.

QUARTIER CHAMP-FORGERON

★ Dans maison, entrée indépendante, rez-de-chaussée, 16 m², salle de bains en commun à deux chambres, possibilité réchaud, chauffage central, bus 7 proche. Loyer : 1.100 F TCC/mois. Caution : un mois de loyer. Disponible. Locataire souhaité : étudiant région. Réf. C 644.

PINEY, 5 KM BESANÇON

★ Dans maison, entrée indépendante, 1er étage, salle de bains et coin cuisine équipée en commun à trois chambres, chauffage électrique, parking, nécessité d'un véhicule. Loyer : 900 F TCC/mois. Caution : un mois de loyer. Disponible le 23 décembre 1991. Locataire souhaité : étudiant (e). Réf. C 31.

AVANNE, 8 KM DE BESANÇON

★ Dans maison, entrée indépendante, salle de bains et coin cuisine équipés, chauffage central, nécessité d'un véhicule (pas de bus). Loyer : 800 F TCC/mois. Caution : un mois de loyer. Disponible. Locataire souhaité : étudiant (e). Réf. C 12.

CHAMBRE NON MEUBLÉE

QUARTIER TARRAGNOZ

★ Dans maison, entrée propriétaire, non meublée, rez-de-chaussée, salle de bains, possibilité de réchaud, chauffage central, bus 31 proche. Loyer : 1.000 F TCC/mois. Caution : un mois de loyer. Disponible. Locataire souhaitée : étudiante région. Réf. C 787.

INFOS... INFOS...

● L'association Loisi-Tauni-Sport recherche des familles sérieuses et motivées pour accueillir des adultes handicapés mentaux en week-end ou en vacances. Contact : tél. 81.44.24.52.

● Vous avez 21 ans, de nationalité française ou allemande, une bonne connaissance des deux langues, vous aimeriez effectuer une expérience pédagogique et rencontrer des jeunes Français et Allemands. Le BILD vous propose l'encadrement d'une rencontre franco-allemande de jeunes. Stage de formation assuré. Contact : Service des jeunes, 50, rue de Laborde, 75008 Paris (tél. 16.1)43.87.25.50).

Dans votre prochain TOPO

Dossier spécial service jobs :

Son fonctionnement ;
Des infos pratiques ;
L'animation ;
Le sport ;
Le baby-sitting ;
Et toujours :
Le cahier des métiers ;
Les spectacles ;
Les loisirs ;
Les amusements.

Une de ces chambres vous conviendrait ?

Venez au CIJ rencontrer le responsable du service logement (de 14 h à 16 h 30 du lundi au vendredi).

NB — Aucune coordonnée n'est transmise par téléphone ou par courrier.

SOTEREP

La Reprographie Haute Performance

PHOTOCOPIES SELF-SERVICE A 35 CENTIMES

● COPIES COULEURS LASERS



SOTEREP MONTBELIARD
14, avenue Carnot Téléphone 81.94.43.59
Fax : 81.32.24.08

- THÈSES
- TRADUCTIONS
- TRANSPARENTS
- RETRO PROJECTEURS
- PLASTIFIAGES
- RELIURE
- PRO
- IMPRIMÉS
- PROSPECTUS

● SECRETARIAT



SOTEREP BELFORT
71, avenue Jean-Jaurès Téléphone 84.21.78.19
Fax : 84.22.58.21

La première banque régionale:

LA CAISSE D'ÉPARGNE DE FRANCHE-COMTÉ



LES 11 CAISSES D'ÉPARGNE DE LA RÉGION S'UNISSENT POUR
FORMER UNE SEULE BANQUE, LA CAISSE D'ÉPARGNE DE FRANCHE-
COMTÉ. ELLE OFFRE A SES 500 000 CLIENTS TOUS LES SERVICES
D'UNE BANQUE, ET LA FORCE DE SON RÉSEAU DE PROXIMITÉ.
CETTE CAISSE D'ÉPARGNE BÉNÉFICIE DE LA CONFIANCE DES
FRANC-COMTOIS. ELLE VEUT ALLER ENCORE PLUS LOIN.
CE NOUVEL ÉCUREUIL EST LE SYMBOLE DE CET ENGAGEMENT.



CAISSE D'ÉPARGNE
DE FRANCHE-COMTE

Siège social : 191, rue de Belfort 25044 Besançon Cedex



Cours et stages de langues

Comme chaque année, le Centre Information-Jeunesse de Franche-Comté réalise un document synthétique sur les différentes possibilités de pratiquer une langue étrangère sur la région. Ce document volumineux (près de 65 pages) peut être consulté dans tous les relais CIJ (voir adresses page 2).



etc.

Enfin prêts !

Les prêts sociaux pour étudiants sont arrivés. Quatre organismes bancaires sont habilités à les délivrer : la BNP, le Crédit Agricole, Crédit Lyonnais et Crédit Municipal. Il existe un certain nombre de conditions préalables à l'obtention de ces prêts ; le candidat ne doit pas notamment dépasser les 26 ans et les ressources parentales un certain plafond.

Attention, toute demande doit être faite avant le 15 janvier 1992 : renseignez-vous auprès des banques concernées.



Appel d'A.I.R.

L'Association Information Recherche (AIR) de Besançon organise, les 23 et 24 janvier 1992, un colloque sur l'enfant et le handicap.

De nombreuses personnalités aborderont notamment les problèmes de dépistage, le rôle des pédiatres et autres professionnels et répondront aux interrogations des parents.

Infos : AIR, 6, boulevard Diderot, 25000 Besançon, tél. 81.50.00.44.



Du côté de

Jeunesse & Sports

Des sous

Vous êtes salarié, âgé de 17 à 25 ans, les directions départementales de la Jeunesse et des Sports vous offrent un financement complémentaire pour vos séjours sportifs.

D'une valeur normale de 100 F et limité en fonction des revenus à sept, le chèque plein-air est accepté par les cinq associations nationales suivantes : l'UCPA, dont les séjours sportifs se réservent au CIJ, la FUAJ et la LFAJ toutes deux gérant le système des auberges de jeunesse, Les Glenans, internationalement connu pour ses séjours nautiques et enfin la Guilde européenne du raid.

Programme Tempus

Tout jeune âgé de 15 à 25 ans et faisant partie d'une organisation ou d'un mouvement et cela quel qu'il soit, peut bénéficier d'un soutien financier dans le cadre du programme européen Tempus.

Pour obtenir une bourse de 8.000 ECU maximum, les personnes intéressées devront mettre sur pied un projet d'échanges de jeunes entre les pays de la CEE et les Pays de l'Est suivants : Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie.

Les projets devront permettre une meilleure connaissance des pays et impliquer une réciprocité d'accueil.

Les échanges devront avoir lieu entre le 1er septembre 1992 et le 30 septembre 1993. Ils accueilleront des groupes de 10 à 50 participants pour une période de 10 jours à 3 semaines.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 1er mars 1992 (pour les projets démarrant entre le 1er septembre et le 31 décembre 1992) et au 1er septembre 92 pour les projets ultérieurs.

Infos : direction régionale Jeunesse et Sports, 27, rue Sancey, 25000 Besançon.

129



Saga africaine

L'association INCA propose aux jeunes de 21 à 28 ans ayant de bonnes connaissances en anglais, un programme d'échange professionnel dans les pays africains suivants : Ghana, Libéria, Nigéria et Kenya.

Ce programme concerne les instituteurs, professeurs, médecins, infirmiers et agriculteurs en fin de formation. Ils bénéficieront d'un logement indépendant et d'une rémunération variant selon le pays d'accueil.

Infos : INCA, 10, rue de Trévise, 75009 Paris.